

F
5575
R888

942 Décembre n'est pas complet.

RECHERCHES HISTORIQUES

~~Propriété de la Commission
Scolaire de Bagotville~~

BULLETIN D'ARCHEOLOGIE, D'HISTOIRE, DE
BIOGRAPHIE, DE BIBLIOGRAPHIE, DE
NUMISMATIQUE, ETC., ETC.,

PUBLIÉ PAR

PIERRE-GEORGES ROY

VOLUME TRENTE-SEPTIÈME

LEVIS

1931



LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXXVII

LEVIS — JANVIER 1931

No 1

LES RUES DE LA CITE DE LEVIS

Un journal d'Ottawa, le *Temps*, croyons-nous, faisait, il y a quelques années, les judicieuses remarques suivantes : " Un peuple qui se respecte honore ses héros. Les pages de l'histoire canadienne-française contiennent des noms que nous ne pouvons pas, que nous ne devons pas oublier. Et qu'y a-t-il de plus beau en parcourant les rues d'une ville canadienne que de revivre à chaque coin, par le simple effet d'un nom, cette épopée glorieuse qui fut celle de notre race, et de démontrer par là aux étrangers qui viennent chez nous que nous possédons un sentiment de légitime fierté, comme de légitime reconnaissance et d'admiration pour ceux qui ont couvert de lustre notre race tout entière, de même que ceux qui ont combattu pour ses privilèges et qui ont fait respecter ses lois. "

Les lévisiens n'ont pas de reproches à faire aux fondateurs de leur ville sous le rapport de l'appellation de leurs rues. Toutes ou presque toutes les rues de Lévis rappellent des méritants de l'histoire du Canada ou de l'histoire locale, de la " petite histoire ". Il suffit de faire la nomenclature des rues de Lévis pour s'en convaincre : les rues Blanchet, Déziel, Labadie, Carrier, Chabot, Bennett, Davidson, Patton, Tibbitts, Fraser, Gauvreau, Guenette, Dalairé, Lefrançois, Samson, etc, etc, rappellent les noms des fondateurs, de ceux qui furent à la peine.

Les quelques noms étrangers que nous voyons sur la carte géographique de Lévis signalent également au

souvenir des jeunes des personnages aimés de notre grande histoire.

Les noms de rues dans une ville ont plus d'importance qu'on le croit généralement. A ceux qui ne veulent pas ou n'ont pas le temps de lire, ils sont une leçon d'histoire qu'ils apprennent d'autant plus facilement qu'elle est toujours sous leurs yeux.

L'avenue Bégin

Dans la ville d'Aubigny que le seigneur de Lauzon, sir John Caldwell, avait rêvé de fonder, on voit une rue Eden. Ce n'est, cependant, qu'en 1855, qu'il fut question d'ouvrir cette rue pour permettre aux habitants de la côte du Passage et des rues plus éloignées de se rendre à la nouvelle église de Notre-Dame de Lévis. La rue Eden fut définitivement ouverte par décision du conseil de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire, le 31 août 1857.

La rue Eden avait été nommée ainsi par sir John Caldwell en l'honneur de son gendre, John Eden, qui était député-adjutant-général des troupes anglaises à Québec.

Lors de l'élévation de Mgr L.-N. Bégin au cardinalat, le conseil de ville, voulant honorer ce fils illustre de Lévis, remplaça le nom de "rue Eden" par celui d'"avenue Bégin."

La côte Bégin

La côte Bégin est peut-être disparue du calendrier municipal car, si nous ne faisons erreur, la rue Commerciale s'étend maintenant du pied de la côte Davidson jusqu'aux limites est de la ville. Toutefois, pour le populaire la côte Bégin existe toujours. C'est la côte qui fait un coude si brusque au coin de la propriété de M. le notaire Baillairgeon, rue Commerciale.

Augustin Bégin était, au commencement du dix-neuvième siècle, *passager* au pied de la côte qui avait pris le nom de sa famille un quart de siècle plus tôt. Sa maison existe encore. C'est cette longue construction en

ruine qu'on voit près de la ligne du Canadien National. M. Augustin Bégin décéda le 22 février 1838, mais sa veuve, née Barbe Samson, continua pendant plusieurs années à recevoir les voyageurs. Elle décéda le 27 août 1862.

La côte Bennett

Les frères Bennett avaient établi dans l'anse Hadlow, non loin de la côte qui porte leur nom, un moulin qu'on disait être un des plus beaux de la province. Ce moulin avait été construit par Richard Walsh, et la machinerie avait été fournie par John Tweddle, mécanicien renommé de Québec.

Le moulin Bennett fut inauguré le 9 juillet 1869 et, à cette occasion, tous les employés reçurent une journée de salaire extra.

M. Samuel Bennett, l'un des frères Bennett, fut le premier président de la Chambre de Commerce de Lévis. Il avait été nommé à cette charge par l'acte d'incorporation, sanctionné le 14 juin 1872. On avait alors une étrange manière d'élire les officiers des corps publics.

La rue Blanchet

La rue Blanchet porta d'abord le nom de rue Saint-Joseph, puis, à partir du 20 novembre 1882, celui de rue Saint-David. On lui avait donné ce dernier nom en l'honneur de Mgr Joseph-David Déziel.

Le 11 août 1884, la rue Saint-David prenait le nom de rue Blanchet, en l'honneur de l'honorable Joseph-Goderic Blanchet, ancien député de Lévis, orateur de l'Assemblée législative de Québec et orateur de la Chambre des Communes du Canada. M. Blanchet avait été, l'année précédente, nommé percepteur des douanes à Québec. On voulait ainsi honorer celui qui, pendant près d'un quart de siècle, avait si noblement représenté le comté de Lévis et à Québec et à Ottawa.

L'honorable J.-G. Blanchet décéda dans sa résidence de la rue Blanchet, qu'il habitait depuis 1851, le 1er janvier 1890.

La rue Carrier

La rue Carrier s'étendit d'abord de la rue Eden ou avenue Bégin jusqu'à la rue Saint-Joseph. Plus tard, on donna à la côte qui va de la rue Saint-Joseph à la rue Wolfe et qui est un prolongement de cette rue, le nom de rue Carrier. Plus tard encore, le 30 novembre 1885, le conseil de ville prolongea la rue Carrier dans la direction opposée jusqu'à la rue Saint-Georges. La rue Carrier s'étend donc aujourd'hui presque en ligne droite de la rue Wolfe à la rue Saint-Georges.

La rue Carrier fut ouverte sur la terre de M. Georges Carrier, maître boucher, et c'est en son honneur qu'on la nomma ainsi. M. Carrier fut un des généreux donateurs du terrain de l'église paroissiale. Il décéda à Lévis le 9 août 1891. Le seul survivant de ses fils est M. Théophile Carrier.

La côte de la Cabane des Pères

La côte de la Cabane des Pères conduit de la rue Commerciale au fleuve Saint-Laurent, près de l'ancien magasin de M. Sutcliff.

Nous lisons dans le *Premier colon de Lévis* de M. J.-Edmond Roy que dans le même temps où Guillaume Couture commença son établissement sur la rive sud, les Jésuites élevèrent sur le rivage, en face de Québec, un humble logis qui devait porter pendant plus de deux siècles le nom de *Cabane des Pères*.

A leur retour de leurs lointaines missions de la Nouvelle-Angleterre, les Jésuites étaient obligés d'attendre souvent plusieurs jours à Lévis avant de traverser le fleuve. Il n'était pas prudent de se risquer sur le fleuve par les grands vents et les nuits orageuses dans de simples canots d'écorce. Ce fut la raison qui engagea les Jésuites à établir ce pied à terre à Lévis.

La pointe où s'élevait ce cabanon a toujours porté depuis le nom de "Pointe des Pères". La côte qui gravit de la grève sur la falaise s'appelle la *Côte de la Cabane des Pères*.

La côte de la Cabane des Pères n'est guère fréquentée de nos jours. Tout de même, on l'entretient avec soin. Les souvenirs qui s'y rattachent sont si glorieux !

La rue Cartier

La rue Cartier, qui part de la rue Saint-Georges en se dirigeant vers le sud, n'est pas très longue, mais, comme pour les petits poissons, si Dieu lui prête vie, elle grandira, car l'espace ne manque pas en arrière de la rue Saint-Georges. On pourrait y ouvrir une rue de plus d'une lieue de longueur sans y rencontrer d'obstacles naturels.

C'est à Lévis, le 28 septembre 1872, que sir Georges-Étienne Cartier, le grand homme d'état, prononça son dernier discours en terre canadienne. Il partait pour l'Angleterre où il allait consulter des médecins éminents sur la maladie qui le minait. Il mourut à Londres le 20 mai 1873. Sir Georges-Étienne Cartier aurait bien mérité de laisser son nom à une rue de Lévis. Mais c'est le découvreur du Canada, Jacques Cartier, qu'on a voulu honorer en donnant ce nom à une rue lévisienne.

La rue Chabot

La rue Chabot part de la rue Saint-Georges et descend au nord jusqu'à la rue Blanchet, qui longe le côté sud de l'église paroissiale.

La rue Chabot se trouve toute entière sur les anciens terrains de Julien Chabot, père de feu M. Julien Chabot, gérant de la Cie de navigation Richelieu et Ontario.

Cette rue fut d'abord connue sous le nom de rue de la Pompe.

Il y avait alors dans cette rue une station de police et de feu où on gardait une pompe à incendie. De là, le nom de rue de la Pompe.

Mais pris de remords sans doute d'avoir donné un nom si prosaïque, moins de trois mois plus tard, le 4 octobre 1886, le Conseil substituait au nom de rue de la

Pompe celui de rue Chabot en l'honneur de feu M. Julien Chabot, premier possesseur du terrain sur lequel passait la rue en question.

La rue Charles-Edouard

La petite rue Charles-Edouard conduit de la rue Fraser à la rue Wolfe.

La rue Charles-Edouard rappelle le souvenir d'un illustre enfant de Lévis : Mgr Charles-Edouard Poiré. Né à Lévis le 4 août 1810, du mariage de Charles Poiré et de Théotiste Poiré, l'abbé Poiré partit avant même d'être élevé à la prêtrise pour les missions de la Rivière-Rouge. C'est là qu'il fut ordonné prêtre le 17 février 1833. Curé de Sainte-Anne de la Pocatière pendant plusieurs années, il est considéré comme le second fondateur du collège classique de cette paroisse.

La rue Charles-Edouard se trouve sur les terrains de feu Thomas Fraser, proche parent de Mgr Poiré, et c'est M. Rodolphe Audette, gendre de M. Fraser, qui donna son nom à la rue Charles-Edouard.

La rue Commerciale

Vers la fin du dix-huitième siècle, la place d'embarquement à Lévis pour traverser le fleuve était au pied de la petite Côte de la Cabane des Pères. La rue Commerciale, du moins dans la partie qui va de la côte Bégin à la côte Labadie, n'existait pas encore.

C'est le 26 juin 1782 que le député grand-voyer Magnan ordonna l'ouverture d'un chemin de communication de la côte Bégin à la côte Labadie. Le procès-verbal du député grand-voyer déclarait que le dit chemin de communication " pour ne point gêner les agrès des pêches n'aurait seulement que douze pieds de largeur. "

Le chemin en question reçut beaucoup plus tard son nom de rue Commerciale.

C'est feu M. Joshua Thompson qui suggéra ce nom de rue Commerciale au conseil de ville. Il prévoyait que

cette rue deviendrait avant peu d'années l'artère commerciale de la ville.

La rue Crémazie

La rue Crémazie se détache de la rue Saint-Georges en se dirigeant vers le sud. Les maisons y sont encore clairsemées.

Le poète Crémazie n'a jamais eu de rapports personnels avec la ville de Lévis. Octave Crémazie est le poète canadien qui a le mieux chanté la bataille de Sainte-Foy, dernier exploit du chevalier de Lévis, qui a donné son nom à notre ville. C'est pour cette raison qu'on a baptisé une des rues de Lévis du nom de Crémazie.

La rue Dalairé

La rue Dalairé, qui ne voit passer aujourd'hui que les jeunes gens qui se rendent au Patronage Saint-Vincent de Paul et les amateurs qui vont jouer au golf, un peu plus loin, était à la fin du régime français la route préférée de tous les habitants de la Beauce qui se rendaient à Québec. Elle était alors connue sous le nom de route de Coutances ou de Sarasto.

Etienne Dalairé bâtit bientôt une vaste maison sur le côté sud de la rue Saint-Georges, au coin de la route de Coutances ou de Sarasto. Il y fit un commerce considérable. Peu à peu le nom de route de Sarasto disparut pour faire place à celui de route Dalairé. Et c'est sous ce dernier nom que le conseil de ville la verbalisa.

M. Louis-Édouard Couture épousa une des filles de M. Etienne Dalairé. C'est ainsi qu'il vint en possession des vastes terrains qui touchaient la route Dalairé et la rue Saint-Georges.

La côte Davidson

La côte Davidson, qui fait communiquer la rue Commerciale avec les côtes Shaw et du Passage, a pris son nom de John Davidson, beau-frère du seigneur John Caldwell.

Davidson était l'homme-lige de Caldwell. M. J.-Édmond Roy nous apprend, dans son *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, que Davidson se fit construire un petit château dans le parc Shaw actuel, au sommet de la Côte des Commissaires qu'il avait fait ouvrir en 1818 et qui a depuis pris son propre nom.

Ce n'est cependant que le 31 août 1863 que la côte Davidson fut verbalisée par le conseil de ville.

La côte Dawson

La famille Dawson a longtemps habité cette côte qui, à la longue, a pris son nom.

La rue Després

La rue ou plutôt la ruelle Després se trouve dans la partie de la cité de Lévis qui porte depuis près de trois quarts de siècle le nom de Canton Labadie.

Cette ruelle conduit à la maison habitée par la famille Després depuis 1854.

La rue Déziel

Dans le plan de la ville d'Aubigny dressé par les ordres du seigneur Caldwell nous voyons que la rue Déziel portait à l'origine le nom de rue Haldimand.

Par un règlement du conseil de ville du 31 août 1863 le nom de Haldimand fut remplacé par celui de Déziel.

Le conseil de ville voulait honorer l'abbé Joseph-David Déziel, alors curé de Lévis.

La rue Déziel partait alors de la rue Henry et se terminait à la rue Murray (plus tard rue Saint-Jean).

Le 9 novembre 1885, la rue Déziel fut prolongée d'environ 447 pieds dans la direction de l'est.

Plus tard encore, en 1903, la rue Déziel fut prolongée jusqu'à la rue Saint-Félix.

La rue Dorval

La rue Dorval va de la rue Saint-Georges dans la direction du sud, en face de l'ancienne résidence de feu

Charles-William Carrier, fondateur des usines Carrier, Lainé et Cie, habitée aujourd'hui par son gendre, M. Philippe Dorval.

La rue Foisy

Cette rue a d'abord porté les noms de Roy, de Bégin et de la Citerne. Sous l'administration du maire Demers, par règlement du conseil de ville, on lui donna le nom de rue Foisy, en l'honneur de François-Théodule Foisy, conseiller du quartier Lauzon de 1862 à 1867, et marguillier de Notre-Dame de Lévis de 1866 à 1870. M. Foisy décéda le 27 mars 1887, à l'âge de 75 ans et 6 mois. Avec l'honorable Georges Couture et M. Pierre Barras, M. Foisy avait compris que les bateaux à vapeur détrôneraient bien vite les *canots* pour la traversée du fleuve entre Québec et Lévis. Ces trois entreprenants citoyens s'unirent et établirent un service régulier de bateaux à vapeur entre les deux rives.

Ajoutons que toutes les oeuvres de Mgr Déziel trouvèrent en M. Foisy un ami généreux.

La rue Fortier

Les directeurs du collège de Lévis ont été bien inspirés en donnant aux rues ouvertes sur leurs terrains les noms des supérieurs défunts de leur institution.

La rue Fortier fut donc nommée ainsi en souvenir de l'abbé François-Narcisse Fortier, supérieur du Collège de 1883 à 1893.

Pendant les dix-sept années qu'il avait dirigé la petite paroisse de Saint-François de l'île d'Orléans, l'abbé Fortier avait fait un ample bagage de science : théologie, droit canon et paroissial, histoire de l'Eglise et histoire universelle, mathématiques, physique, chimie, etc. Supérieur du Collège, ce saint prêtre pouvait remplacer à quelques minutes d'avis les professeurs des différentes classes malades ou obligés de s'absenter. Que de services rendus par ce savant pendant ces dix années de supériorat !

M. Fortier décéda curé de Saint-Joseph de la Beauce le 22 août 1899. Son souvenir s'est conservé dans la mémoire de ses paroissiens comme il est encore vivace au collège de Lévis qu'il laissa pourtant en 1893.

La rue des Forts

On dit plutôt la route ou le chemin des Forts.

La rue des Forts conduit au chemin fait par les autorités militaires pour se rendre au fort no 2 situé à Lévis, au fort no 1 situé à Lauzon et au fort no 3 situé dans Saint-David de Lauberivière.

La rue Fraser

La côte et la rue Fraser, prolongée deux fois, étaient à l'origine entièrement sur la terre de M. Thomas Fraser, qui avait sa maison là où se trouve aujourd'hui la superbe résidence d'été du notaire Baillairgeon.

M. Thomas Fraser était né à Beaumont, du mariage de Thomas Fraser, marchand, et de Marie Lagueux. Il vint s'établir à Lévis, tout jeune. Il fut un des premiers conseillers de Notre-Dame de la Victoire. Le collège de Lévis compte M. Fraser au nombre de ses bienfaiteurs insignes. En juin 1851, pour une considération nominale, M. Fraser avait cédé des terrains de grande valeur pour aider à l'établissement du Collège. Ce respecté citoyen décéda à Lévis le 21 novembre 1891, à l'âge de 88 ans et 5 mois.

La rue Fréchette

La rue Fréchette va de la rue Saint-Georges dans la direction du sud.

Le poète Louis Fréchette était né à Lévis en 1839. Il fut député du comté de Lévis à la Chambre des Communes de 1874 à 1878.

Lors de la mort du poète, en 1908, il fut question de débaptiser la rue Guenette. On voulait la nommer la rue Fréchette. La sagesse prévalut, cependant. Tout le mon-

de voulait honorer le grand poète mais il aurait été injuste de faire disparaître ce nom de rue Guenette qui est celui d'une des plus vieilles familles de Lévis.

C'est un peu plus tard qu'on donna le nom de Fréchette à cette petite rue de la haute-ville, en attendant qu'on trouve mieux.

La rue de Gaspé

La rue de Gaspé, qui part de la rue Saint-Georges et se dirige vers le sud, a reçu son nom en l'honneur de Philippe Aubert de Gaspé, l'auteur des *Anciens Canadiens* et des *Mémoires*, et de son fils, l'abbé Thomas Aubert de Gaspé, qui vécut plusieurs années à Lévis et fut un des bienfaiteurs du Collège. Il repose dans l'église paroissiale.

M. de Gaspé dit dans ses *Mémoires* : " Une anomalie que je ne puis expliquer est le contraste frappant qu'offrait pendant ma jeunesse la population mâle de la paroisse de la Pointe-Lévis avec celle de l'autre sexe. Peu de localités fournissaient des hommes d'une beauté plus remarquable, tandis que les femmes étaient bien moins favorisées par la nature du côté des charmes ; mais elles ont pris leur revanche depuis. "

C'est peut-être pour remercier M. de Gaspé de cette galante appréciation que nos édiles ont donné son nom à une des rues de la ville.

La rue Gauvreau

La rue Gauvreau portait à l'origine le nom de rue Saint-Laurent. Elle avait été nommée ainsi en l'honneur de M. Laurent Chabot, riche propriétaire des environs. Elle fut verbalisée sous ce nom de rue Saint-Laurent, le 31 août 1863.

Le 14 avril 1902, sous l'administration de M. le maire Lamontagne, le conseil de ville de Lévis, voulant perpétuer le nom du deuxième curé de Lévis, décida de substituer le nom de Gauvreau à celui de Saint-Laurent pour désigner la rue qui conduit de la rue Wolfe à la rue Saint-Joseph, en face même de l'entrée principale de la sacristie de l'église paroissiale.

La rue Gonthier

La rue Gonthier se trouve tout entière sur les terrains du collège de Lévis. Celui-ci lui a donné ce nom en souvenir de son premier directeur, l'abbé Damase Gonthier.

Né à Saint-Gervais le 8 avril 1832, M. Gonthier fit ses études au séminaire de Québec et fut ordonné prêtre le 7 mars 1857.

M. l'abbé Gonthier d'abord professeur au séminaire de Québec fut envoyé au collège de Lévis, en 1860, comme directeur. Il y resta quatre ans.

En 1864, il retournait au séminaire de Québec. Il fut ensuite vicaire à Saint-Joseph de Lévis (1866-1868), curé de Saint-Apollinaire (1868-1876) et curé de Sainte-Claire (1876-1878). Il mourut subitement dans cette paroisse le 10 novembre 1878.

L'abbé Damase Gonthier avait laissé le meilleur souvenir au collège de Lévis.

La rue Mgr Gosselin

La rue Mgr Gosselin commence à la rue Wolfe et se prolonge jusqu'à la rue Saint-Joseph.

Le 31 août 1863, le conseil de ville verbalisait cette rue sous le nom de rue Saint-François.

C'est peu après la mort de Mgr Gosselin, que le conseil de ville changea le nom de rue Saint-François en celui de rue Mgr Gosselin.

Il voulait ainsi perpétuer la mémoire du regretté Mgr François-Xavier Gosselin, troisième curé de Lévis.

La rue Guenette

La rue Guenette conduit de la rue Saint-Georges à l'église Notre-Dame où elle perd son nom pour prendre celui de Notre-Dame.

La rue Guenette a pris son nom des deux frères Joseph et François Guenette.

Les frères Guenette furent au nombre des sept généreux citoyens qui, le 30 juillet 1850, donnèrent absolument pour rien le terrain où s'élève aujourd'hui l'église paroissiale de Notre-Dame de Lévis.

Joseph Guenette, né à Lévis le 12 février 1825, était l'aîné des treize enfants de Joseph Guenette et de Marguerite Hallé. Il décéda à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 20 septembre 1897. Il laissait plusieurs enfants.

François Guenette, né à Lévis le 29 janvier 1829, épousa Mlle Léocadie Côté. Il est décédé à Lévis le 4 avril 1885.

La rue Henry

Voulez-vous avoir un exemple frappant, typique, de la légèreté avec laquelle on accepte, à Lévis comme ailleurs, les " blagues " les plus ridicules ?

La rue qui part de la cime du cap ou de l'ancien ascenseur de la Levis County Railway et conduit à la rue Wolfe ou à l'avenue Bégin à travers l'ancienne commune du cimetière protestant, a été connue pendant soixante-quinze ans sous le nom de rue Henry.

Il y a quelques années, un farceur s'avisa de dire aux compilateurs de l'*Indicateur de Québec et Lévis* que le vrai nom de cette rue était Saint-Honoré, et qu'elle avait été nommée ainsi en l'honneur de feu Honoré Fortier, qui résidait sur son parcours. L'année suivante, la rue Henry était inscrite dans l'*Indicateur* sous le nom de rue Saint-Honoré. On n'a pu faire disparaître cette erreur que six ans plus tard, les éditeurs de l'*Indicateur* répondant aux protestations, comme autrefois l'abbé de Vertot, " notre siège est fait. "

La vérité a toujours ses droits. Donnons donc à cette rue le nom qui lui appartient.

La rue Henry avait été nommée ainsi vers 1818 par le seigneur John Caldwell qui voulait honorer la mémoire de son père, Henry Caldwell.

La rue de l'Hospice

Ce qu'on désigne sous le nom de rue de l'Hospice est la rue formant équerre qui part de la rue Saint-Au-

gustin et se rend jusqu'à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance.

La rue de l'Hospice est tout simplement la continuation de la rue Saint-Louis. Pourquoi ne donnerait-on pas le nom de rue Saint-Louis à toute la rue qui part de la côte du Passage et se rend jusqu'à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance ? On éviterait ainsi double emploi. D'autant plus que rue de l'Hospice, rue de l'Église, rue du Couvent, rue du Bassin, etc, sont des expressions géographiques qui ne disent pas grand'chose aux étrangers au point de vue historique.

La rue Jeanne d'Arc

La rue Jeanne d'Arc descend de la rue Saint-Georges dans la direction du nord.

Lévis a bien honoré la petite sainte qui sauva la France. Nous avons à la basse-ville la paroisse de Sainte-Jeanne d'Arc, et à la haute-ville la rue Jeanne d'Arc qui, maintenant que la sainte est canonisée, devrait plus correctement s'appeler la rue Sainte-Jeanne d'Arc.

La rue Joséphine

La rue Joséphine se trouve en arrière de la rue Fraser et se dirige vers la rue Wolfe.

Nous avons à Lévis une rue Napoléon mais notre rue Joséphine ne fut pas nommée ainsi en l'honneur de sa première épouse, l'impératrice Joséphine. Elle rappelle tout simplement le souvenir d'une parente de feu M. Rodolphe Audette, président de la banque Nationale, qui était propriétaire de nombreux terrains dans les environs de la rue Joséphine.

La rue Lacerte

La rue Lacerte part du point où la côte du Passage prend le nom de côte Labadie et conduit jusqu'à la rue Déziel.

Elle a été nommée ainsi en l'honneur du docteur Narcisse Lacerte dont la résidence se trouve justement à l'ouverture de cette rue. Le docteur Lacerte a été plusieurs années conseiller de ville.

La rue Lacroix

Cette rue conduit de la rue Wolfe à la rue Déziel. Elle eut longtemps pour unique résident feu Narcisse Lacroix. Elle porta d'abord le nom de rue du Collège.

La rue de Laval

La rue de Laval part de la rue Saint-Georges et conduit vers le sud.

Est-il nécessaire de dire qu'elle a été nommée ainsi en l'honneur du premier évêque de Québec, Mgr François de Laval-Montmorency.

La rue Lemieux

L'honorable François Lemieux, premier député de Lévis, décéda le 16 mai 1864. Quelques jours plus tard, un journal de Québec publiait la note suivante :

“ Nous apprenons que les citoyens de Lévis, sans distinction de parti politique, se proposent d'élever un monument à la mémoire de l'honorable M. François Lemieux. Les citoyens de Lévis désirent honorer le souvenir d'un homme qui a fait honneur à leur ville et qui, en toute circonstance, a témoigné un entier dévouement à leurs intérêts. Nous espérons que cette noble pensée se réalisera et qu'un monument perpétuera, au milieu de la ville de Lévis, le nom d'un de ses plus dévoués enfants.”

Hélas ! cette noble pensée ne s'est pas réalisée. Le seul monument élevé à la mémoire du premier député de Lévis est la petite rue Lemieux, dans le canton Labadie.

La côte Labadie

La côte Labadie, qu'on nomme aussi la Vieille Côte par opposition à la côte Davidson ou Côte Neuve, cons-

truite ou ouverte plus tard, a pris son nom de Augustin Labadie qui vint habiter Lévis vers 1776 ou 1777 et avait son habitation précisément au pied de cette côte.

Augustin Labadie était né à Québec le 20 septembre 1753, du mariage de Pierre Labadie, tonnelier, et de Marie-Louise Paquet.

Le sieur Augustin Labadie fut un *passager* très renommé. Il amassa une petite fortune. Labadie décéda à Lévis le 1er décembre 1836. Il était à sa mort major de milice.

Augustin Labadie fut le père de Édouard Labadie, conseiller de ville, et de feu Mme Georges Carrier, née Julie Labadie.

La côte Labadie ouverte dès avant 1700 portait à l'origine le nom de côte du four à Arneau.

La rue Lefrançois

La rue Lefrançois n'est pas une artère bien longue ni très importante. C'est simplement cette petite rue qui conduit de la rue Blanchet à la rue Sainte-Marie.

Elle fut verbalisée le 11 août 1884 et nommée rue Lefrançois en l'honneur de M. Pierre Lefrançois, maire de Lévis, dont la propriété bornait justement à l'extrémité ouest de cette rue.

M. Pierre Lefrançois, né à Québec le 31 juillet 1822, entra dès sa jeunesse dans le commerce de bois. Il fut pendant plusieurs années gérant des importants chantiers de D. D. Young, à Lévis. C'est le 15 septembre 1869 que M. Lefrançois fut élu pour la première fois conseiller du quartier Notre-Dame. Il fut élu sans interruption jusqu'en 1887. Il siégea donc au conseil de ville de Lévis pendant dix-huit ans. Il fut maire de Lévis en 1884 et 1885, et décéda maître de poste de Lévis, le 25 novembre 1892.

L'avenue Laurier

L'avenue Laurier, qui conduit de la rue Commerciale à la gare du chemin de fer Canadien National et à

la Traverse de Québec, n'a pas reçu de baptême officiel, croyons-nous. Lors de la construction de notre bureau de poste, au coin de l'avenue Laurier et de la rue Commerciale, un journaliste, admirateur de sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, qui venait de doter Lévis d'un beau monument, suggéra de donner le nom d'avenue Laurier à cette rue qui, chose étrange, n'avait pas encore reçu de désignation. Petit à petit, ce nom d'avenue Laurier s'implanta dans le public. Aujourd'hui il est reçu par tous.... même par le conseil de ville de Lévis qui pourtant, n'a pas tenu cette avenue sur les fonds baptismaux.

La rue Malcolm

Cette rue fut ouverte sur les terrains de M. Thomas Fraser qui lui donna le nom de Malcolm en l'honneur de son fils, Malcolm Fraser.

La rue Montcalm

Le souvenir du héros des Plaines d'Abraham est préservé à Lévis par deux rues, dont l'une dans le quartier Notre-Dame. Celle-ci unit les rues Sainte-Marie et Henry.

L'avenue Mont-Marie

Le 16 septembre 1888 la fabrique de Notre-Dame de Lévis décidait de pratiquer une avenue à partir du cimetière Mont-Marie jusqu'à l'église paroissiale afin d'éviter le grand détour de la rue Saint-Georges.

Le 4 novembre 1888, le curé Gauvreau suggérait à ses paroissiens d'appeler la nouvelle rue qui conduisait au cimetière Mont-Marie l'avenue Mont-Marie plutôt que la "rue du Cimetière", nom qui évoquait des souvenirs trop lugubres.

C'est le 19 novembre 1888 que le premier convoi funèbre passa par l'avenue Mont-Marie pour se rendre au cimetière. C'est une enfant de cinq ans, Marie-Adrienne Barras, qui eut cet honneur peu convoité. Hélas ! plu-

sieurs milliers de convois funèbres ont fait le même trajet depuis le 19 novembre 1888.

La rue Napoléon

La rue Napoléon s'étend de la cime du cap, entre les rues Saint-Onésime et Saint-Augustin, à la rue Saint-Georges, puis de cette rue à l'ancienne buanderie Michaud.

Cette rue a-t-elle été nommée ainsi en souvenir du grand Napoléon ? Nous croyons plutôt qu'elle rappelle le souvenir de Napoléon Lavoie, important entrepreneur-menuisier, qui avait sa résidence et ses ateliers non loin de cette rue.

La rue Notre-Dame

La rue Notre-Dame s'étend de la cime du Cap, entre le couvent des Soeurs de la Charité et la propriété de Mme Joseph Bernier (rue Fraser), jusqu'à l'église paroissiale.

Cette rue porta à l'origine le nom de Ann. Elle avait été nommée ainsi par le seigneur Caldwell en souvenir de sa mère Ann Hamilton.

Le 31 août 1863, le conseil de ville de Lévis changeait ce nom de rue Ann en celui de rue Saint-Pierre.

Ce dernier nom de rue Saint-Pierre a fait place à celui de rue Notre-Dame par une décision du conseil de ville de Lévis en date du 20 avril 1896.

La rue Notre-Dame qui n'est au fond que la continuation de la rue Guenette ne devrait-elle pas prendre ce dernier nom ? On éviterait ainsi bien des méprises aux étrangers peu au fait de notre topographie.

La rue Pampalon

On connaît cette rue qui fait communiquer la rue Wolfe avec la rue Déziel, en face même de l'entrée principale du couvent des Soeurs de la Charité.

Le 20 juin 1864, M. Félix Fortier, agent de la seigneurie de Lauzon, informait le conseil de ville que le gouvernement était disposé à donner le terrain nécessaire (36 pieds de largeur) pour ouvrir une rue en face du couvent, entre les rues Wolfe et Déziel. La rue fut ouverte dans le même été.

Chose étrange, cette rue fut tout près de cinquante ans sans recevoir de nom.

Les anciens savent que M. Antoine Pampalon, père du serviteur de Dieu Alfred Pampalon, était propriétaire de tout le terrain enfermé aujourd'hui par les rues Wolfe, Pampalon, Déziel et Sainte-Marie. C'est dans une maison située sur ce carré que naquit le Père Pampalon le 24 novembre 1867.

En 1912, le conseil de ville de Lévis, présidé par le maire Alphonse Bernier, décidait de donner à la rue "sans nom" l'appellation de rue Pampalon. Il voulait par là honorer la mémoire du serviteur de Dieu né sur le terrain voisin et qui, dans son enfance, parcourait cette rue, chaque matin, pour aller servir la messe au couvent des Sœurs de la Charité.

La côte du Passage

Le populaire désigne le plus souvent cette côte sous le nom de côte des Marchands parce qu'elle est entièrement bordée de magasins, mais son nom officiel est côte du Passage. Pourquoi? M. J.-Edmond Roy nous le dit dans son *Histoire de la seigneurie de Lauzon*.

Dans le premier quart du dix-neuvième siècle, la route ou côte du Passage était la seule voie pour se rendre au fleuve Saint-Laurent. Les habitants des vallées de la Beauce et de l'Échemin devaient donc passer par là pour aller à Québec. François Vallerand, Joseph Ladrière dit Flamand et Pierre-Augustin Labadie, qui avaient leurs maisons dans cette côte, étaient les logeurs attitrés de tous les habitants de la Beauce et de l'Échemin. De plus, ils leur faisaient traverser le fleuve dans leurs canots. De là, le qualificatif de *passagers* donné à tous ceux qui donnaient le couvert aux ha-

bitants qui venaient en ville. L'expression est encore en usage.

La côte du Passage a donc reçu son nom des *passagers* qui l'habitaient.

La côte Patton

La côte Patton fut pratiquée et établie par M. Duncan Patton qui avait dans les environs d'importantes propriétés.

Après la disparition de M. Patton, les quatre ou cinq propriétaires qui s'étaient bâti des maisons dans cette côte s'engagèrent par acte notarié à en continuer l'entretien à frais communs. La côte Patton était alors considérée comme chemin privée.

En 1894, M. Louis Couture, un des propriétaires de la côte Patton, fit décider par la Cour de Circuit, à Québec (juge Routhier), que la ville de Lévis était obligée à l'entretien de la côte Patton.

L'avenue Perreault

L'avenue Perreault conduit de l'avenue Mont-Marie à la rue Saint-Georges, mais il faut noter qu'elle n'est pas à l'usage du public. Elle a été pratiquée sur le terrain de M. Édouard Perreault, de la maison G. et E. Couture, pour son usage et celui de sa famille.

La rue Saint-Albert

La rue Saint-Albert conduit de la rue Saint-Louis au Manège Militaire.

Cette rue, croyons-nous, rappelle le souvenir de Albert Marquette, qui faisait partie du conseil de ville de Lévis lorsqu'elle fut tracée.

La rue Saint-Antoine

La rue Saint-Antoine conduit de la rue Saint-Georges à la rue Saint-Louis.

Cette rue fut ouverte dans le printemps de 1874 sur les terrains de feu M. Antoine Carrier, épicier, qui avait alors son poste de commerce précisément au coin des rues Saint-Georges et Saint-Antoine.

La rue en question fut nommée rue Saint-Antoine en l'honneur de M. Antoine Carrier.

La rue Saint-Antoine fut verbalisée par le conseil de ville de Lévis, le 29 décembre 1873.

La rue Saint-Augustin

La rue Saint-Augustin fait communiquer la rue Saint-Louis avec la rue Saint-Georges.

Cette rue rappelle le souvenir de M. Augustin Carrier, père de l'ancien échevin du quartier Notre-Dame, M. Achille Carrier.

La rue Saint-David

La rue Saint-David relie la rue Saint-Antoine à la rue Shaw.

Nous croyons qu'elle fut nommée ainsi en l'honneur de Mgr Joseph-David Déziel.

La rue Saint-Edouard

La rue Saint-Edouard part de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance et se rend jusqu'à la rue Saint-Georges.

Cette rue rappelle le souvenir du commandeur Louis-Edouard Couture, grand bienfaiteur de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance. M. et Mme Couture reposent dans les caveaux de la chapelle de cet hospice.

La rue Saint-Emile

Cette rue, qui se trouve dans le quartier Lauzon, portait autrefois le nom de rue Saint-Louis. Comme il y avait déjà une rue Saint-Louis dans le quartier Notre-Dame on remplaça ce nom par celui de Saint-Emile en

l'honneur de M. Emile Demers, maire de Lévis lors de ce changement.

La rue Saint-Éric

En 1877, le collège de Lévis avait fait arpenter et diviser en lots à bâtir le terrain qui se trouve sur la côte, au sud de la rue Saint-Georges. Il y avait là plusieurs rues, au moins sur le papier. De toutes ces rues, une seule fut ouverte : la rue Saint-Éric.

La rue Saint-Éric rappelle le souvenir du deuxième supérieur du Collège, l'abbé Georges-Éric Sauvageau.

La rue Saint-Étienne

La rue Saint-Étienne conduit de l'avenue Bégin à la rue Saint-Georges.

Ce nom de rue Saint-Étienne rappelle le souvenir du colonel Étienne Dalairé, propriétaire de presque tout le terrain qui touchait à la partie supérieure de la rue Saint-Étienne. Né à Lévis le 15 mai 1796, du mariage de François Dalairé et de Catherine Levasseur. M. Dalairé fut un des plus fermes soutiens de Mgr Déziel dans toutes ses grandes entreprises.

M. Dalairé décéda le 17 novembre 1866. *Le Canadien* disait de ce brave citoyen, quatre jours après sa mort : " Il a toujours été au premier rang dans les contributions à fournir pour l'érection de l'église, presbytère, collège, couvent et dans toutes les œuvres tendant à donner de l'importance à Notre-Dame de Lévis et faire marcher cette localité dans la voie du progrès. "

La rue Saint-Félix

La rue Saint-Félix fait communiquer la rue Fraser avec l'extrémité est de la rue Wolfe.

La rue Fraser actuelle, à partir de la rue Notre-Dame à aller jusqu'au sommet de la côte Fraser, portait à l'origine le nom de rue Saint-Félix.

Le 25 août 1873, le conseil de ville décidait de donner le nom de Fraser à toute la rue Fraser actuelle et de

transporter le nom de Saint-Félix à la petite rue qui courait de la rue Fraser à la rue Wolfe.

Ce nom de Saint-Félix avait été donné en l'honneur de M. Félix Fortier, agent de la seigneurie de Lauzon, qui avait alors sa résidence à l'endroit où s'élève le Juvénat des Maristes.

On voit dans la *Vie de Mgr Déziel* de M. J.-Edmond Roy que M. Félix Fortier s'offrit, vers 1872, d'avancer \$4,000 pour fonder un hospice dans sa maison.

La rue Saint-Ferdinand

La rue Saint-Ferdinand, qui conduit de la rue Saint-Louis à la rue Saint-Georges, a reçu cette appellation en souvenir de M. Ferdinand Roberge, maître-boucher, qui habitait dans les environs.

La rue Saint-Gabriel

La rue Saint-Gabriel conduit de l'avenue Bégin à l'école des Frères Maristes.

Cette rue porte le prénom de feu Gabriel Lemieux, un des principaux résidents de cette partie de la ville. C'est lui qui bâtit cette grande maison de l'avenue Bégin où siégea le conseil de ville de Lévis obligé de quitter l'hôtel de ville de la basse-ville qu'il avait vendu, en attendant la construction de l'hôtel de ville actuel.

La rue Saint-Georges

La rue Saint-Georges actuelle fut tracée sous le régime français. C'était alors le seul chemin royal qui existait sur tout le territoire de notre ville. La partie ouest de la rue Saint-Georges était à cette époque désignée sous le nom de chemin de Saint-Nicolas, parce qu'elle conduisait à cette paroisse. Sous le régime français, un habitant de Saint-Joseph de Lévis qui voulait se rendre à Québec, devait passer par l'ancien chemin du cimetière, parcourir la rue Saint-Georges actuelle jusqu'à la cô-

te du Passage, puis descendre cette côte jusqu'à la Traverse.

De 1840 à 1868, la rue Saint-Georges surtout dans sa partie est a plutôt été désignée sous le nom de rue du Monument à cause du Monument de tempérance élevé près des Quatre Routes de Saint-Joseph par le curé Rou-tier.

C'est le 16 novembre 1868 que le conseil de ville de Lévis a donné le nom de rue Saint-Georges à la rue du Monument. L'honorable Georges Couture était alors maire de la ville et c'est pour honorer ce généreux citoyen qu'on lui donna ce nom.

La rue Saint-Henri

La rue Saint-Henri a reçu ce nom parce qu'elle conduit à la paroisse de Saint-Henri de Lauzon. Et Saint-Henri de Lauzon rappelle le souvenir de Mgr Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, dernier évêque de Québec sous le régime français.

Il y a trois quarts de siècle la rue Saint-Henri était plutôt désignée dans le peuple sous le nom de rue Trente-Sous. On a fait bien des conjectures sur l'origine de ce nom étrange. La Commission des chemins à barrières de la rive Sud avait autrefois placé deux barrières de péage dans la rue Saint-Henri. Ce nom de Trente-Sous n'aurait-il pas quelque rapport avec le péage qu'on imposait aux conducteurs de voiture qui voulaient entrer dans la ville ou en sortir ?

La rue Saint-Jean

La rue Saint-Jean conduit de la rue Wolfe à la cime du cap ou à l'escalier qu'on appelait autrefois l'Escalier Rouge.

Le seigneur Caldwell avait donné à cette rue le nom de rue Murray, en souvenir du gouverneur Murray.

Par son règlement du 31 août 1863 le conseil de ville donna à la rue Murray le nom de rue Saint-Jean.

La rue Saint-Jean fut nommée ainsi en l'honneur de M. l'abbé Philippe-Honoré Jean, qui fut le premier vicaire de Mgr Déziel à Notre-Dame de Lévis. M. Jean céda à Lévis le 30 juin 1853. Il n'avait que 32 ans.

Dans sa *Vie de Mgr Déziel*, M. J.-Edmond Roy dit que M. Jean contracta la maladie qui le mena au tombeau, en travaillant comme le dernier des manoeuvres à broyer les pierres, à charroyer les mortiers, etc, etc, pour la construction du collège de Lévis. Le conseil de ville de Lévis fut donc bien inspiré en donnant le nom de ce saint prêtre à une de nos rues.

La rue Saint-Joseph

La rue Saint-Joseph est cette rue qui part du Collège et se rend jusqu'à la rue Carrier, en face de la résidence de Mme veuve Cyrille Blouin.

Cette rue Saint-Joseph, du moins dans sa partie qui s'étend de la rue Guenette au Collège, fut verbalisée le 31 août 1863.

Elle fut nommée ainsi en l'honneur de l'abbé Joseph-David Déziel, premier curé de Lévis.

Le presbytère de Lévis se trouve sur la rue Saint-Joseph. C'est dans ce presbytère que vécut Mgr Déziel de 1851 au 25 juin 1882, date de sa mort. Il n'était que juste de donner le nom de Saint-Joseph à la rue où avait résidé le fondateur de Lévis pendant plus de trente ans.

La rue Saint-Julien

La rue Saint-Julien fait communiquer la rue Wolfe avec la rue Saint-Joseph, à l'extrémité des anciens terrains de M. Louis Fréchette père, achetés plus tard par M. T. D. Shipman et qui sont aujourd'hui la propriété de Mme L.-J. Roberge.

Cette rue fut verbalisée le 31 août 1863 par le conseil de ville et nommée Saint-Julien en l'honneur de M. Julien Chabot, propriétaire des terrains environnants.

La rue Saint-Laurent

La rue Saint-Laurent qui s'étend aujourd'hui du pied de la côte Davidson jusqu'aux limites ouest de la cité fut connue à l'origine sous le nom de Chemin de Grève.

Petit à petit, cette rue a pris le nom de Saint-Laurent à cause de sa proximité du fleuve Saint-Laurent qu'elle cotoie dans toute sa longueur.

Le 24 février 1864, le greffier de la ville de Lévis demandait des soumissions, par la voie des journaux, pour la confection du Chemin de Grève, dans le quartier Saint-Laurent.

Le 7 mars 1864, la soumission de Germain Hallé et François Hallé pour la confection du Chemin de Grève, à partir de l'hôtel Victoria jusqu'à la maison de Louis Carrier, était acceptée. Le prix accordée était de 870 louis.

Le 8 janvier 1866, le conseil de ville de Lévis verbalisait la rue Saint-Laurent d'aujourd'hui sous le nom de Chemin de Grève.

Le règlement du conseil disait : " Le dit conseil de la ville de Lévis, par et en vertu des pouvoirs à lui conférés par la 24ème Victoria, chap. 70, et les différents actes qui l'amendent verbalise, par le présent règlement, le chemin de grève qui se trouve aux pieds du cap en la ville de Lévis, et qui s'étend depuis le pied de la côte Davidson en gagnant l'ouest jusqu'à sa jonction avec le chemin sous le contrôle de la commission des chemins à barrières..... "

C'est le 16 novembre 1868 que le conseil de ville donna au Chemin de Grève le nom de rue Saint-Laurent.

Le 14 avril 1902, la partie ouest de la rue Saint-Laurent a échangé, à son tour, son nom de Chemin de Grève avec celui sous lequel toute la rue est connue aujourd'hui.

La rue Saint-Louis

La rue Saint-Louis fut verbalisée par un règlement du conseil de ville du 31 août 1863. Ce règlement disait :

“ Une rue qui sera nommée “ la rue Saint-Louis ” qui aura trente-six pieds français de largeur, et commencera à la rue “ Ferry street ” ou Côte du Passage courant sud-ouest, d’où elle se prolongera parallèlement avec le chemin public du lieu, et à sept arpents et quatre perches de distance d’icelui jusqu’à ce qu’elle intercepte la ligne sud-ouest de la ville. ”

M. Louis Carrier était alors maire de la ville de Lévis. Ses terrains étaient bornés par la rue Saint-Louis. Nous avons le droit de supposer que c’est lui qu’on voulait honorer en donnant à cette rue le nom de Saint-Louis.

La rue Saint-Maurice

Cette rue ouverte sur les terrains de feu M. Louis Bégin conduit de la rue Fraser à la rue Wolfe, presque vis-à-vis de l’Hôtel-Dieu de Lévis.

Il y avait autrefois dans les environs plusieurs familles Maurice. Auraient-elles donné leur nom à cette rue ?

La rue Saint-Olivier

Cette rue va de la rue Saint-Georges, extrémité ouest de la ville, à la rue Saint-Louis, en passant sur le terrain de Olivier Duclos, d’où son nom.

L’avenue Saint-Omer

L’avenue Saint-Omer conduit de la rue Fraser dans la direction du sud.

Cette rue fut nommée ainsi, sous l’administration du maire Émile Demers, en l’honneur de l’abbé Omer Plante, quatrième curé de Notre-Dame de Lévis. M. le curé Plante est devenu Mgr Plante, évêque de Dobero et auxiliaire de Québec.

La rue Saint-Onésime

La rue Saint-Onésime part de la rue Saint-Georges et descend jusqu’à la cime du cap.

La rue Saint-Onésime fut tout entière ouverte sur les terrains de Ambroise Bégin.

Elle fut verbalisée par un règlement du conseil de ville du 1er décembre 1884 sous le nom de rue Saint-Onésime.

La rue Saint-Onésime reçut ce nom en l'honneur de Onésime Bégin, fils de Ambroise Bégin.

La rue Saint-Raphaël

La rue ou plutôt la ruelle Saint-Raphaël se trouve du côté sud de la rue Wolfe, et conduit aux terrains du collège de Lévis.

Cette rue ouverte sur les terrains de M. Thomas Fraser reçut le nom de Saint-Raphaël en l'honneur de son fils, l'abbé Georges-Raphaël Fraser, décédé curé de Sainte-Anne de la Pocatière.

La rue Saint-Rémi

La rue Saint-Rémi va de la rue Saint-Georges dans la direction du sud.

Cette rue rappelle le souvenir d'un respectable citoyen de l'endroit, M. Rémi Dion, qui tenait un magasin de viande ou étal de boucher tout à son entrée. M. Rémi Dion était membre du Conseil municipal de Notre-Dame de la Victoire lors de l'ouverture de cette rue.

La rue Saint-Thomas

La rue Saint-Thomas va de l'avenue Bégin à la rue Saint-Georges.

Elle rappelle le souvenir d'un vieux citoyen de Lévis, M. Thomas Demers, propriétaire du terrain où cette rue fut ouverte.

La rue Saint-Urbain

Cette rue traverse les terrains de M. Odilon Roberge, en partant de la rue Saint-Georges dans la direction du nord jusqu'à la rue Saint-Louis.

Elle prit probablement ce nom en l'honneur de feu Urbain Roberge.

La rue Sainte-Anne

La rue Sainte-Anne se trouve dans le quartier Lauzon. Elle part de la rue Commerciale dans la direction du sud.

Ce nom de rue Sainte-Anne n'a pas d'origine locale. C'est Mgr J.-D. Déziel, fondateur de Lévis, grand dévot à sainte Anne, qui a dû suggérer ce nom.

La rue Sainte-Catherine

La rue Sainte-Catherine conduit de la rue Wolfe à la rue Saint-Joseph, en face même du presbytère de Notre-Dame de Lévis.

Tous les terrains qui bordent cette rue appartenaient à feu Pierre Barras. Nous ignorons qui M. Barras voulait honorer en nommant cette rue Sainte-Catherine. Sa femme se nommait Christine Lagueux, et sa belle-soeur, fondatrice de l'Hôtel-Dieu, Caroline Lagueux.

La rue Sainte-Hélène

Le 29 juillet 1846, les frères Pierre et Louis Dumontier et Olivier Cauchon, par acte devant notaire, convenaient de laisser une rue de dix-huit pieds de largeur sur les terrains qu'ils possédaient entre la côte du Passage et la rue Saint-Étienne actuelle. C'est la rue Sainte-Hélène considérablement élargie plus tard.

Pierre Dumontier avait épousé, à North Adams, aux États-Unis, le 27 janvier 1844, une jeune anglaise protestante, Hélène Smith. Tout de suite après son mariage, elle se fit instruire des mystères de la religion catholique, et, le 3 juin 1847, elle recevait solennellement le baptême dans l'église de Saint-Joseph de Lévis. La paroisse de Notre-Dame de Lévis n'existait pas encore.

C'est en l'honneur de Mme Dumontier, née Hélène Smith, que la rue Saint-Hélène fut nommée ainsi.

Mme Dumontier décéda à Lévis le 31 août 1854.

La rue Sainte-Marie

La rue Sainte-Marie, qui part de la cime du cap, là où se trouve la croix de fer qu'on illumine chaque soir, entre le couvent des Soeurs de la Charité et la propriété de M. Napoléon Mercier (ancienne maison Thomas-A. Poston), et se rend jusqu'à l'avenue Bégin, portait à l'origine le nom de rue Hamilton. Elle avait été nommée ainsi par le seigneur John Caldwell, un peu après 1818, en souvenir de sa mère, née Ann Hamilton.

Le conseil de ville de Lévis, par une résolution en date du 31 août 1863, changea ce nom de Hamilton en celui de Sainte-Marie. L'église paroissiale de Lévis a pour titulaire Notre-Dame du Rosaire. C'est probablement la raison qui motiva ce changement.

La rue Sainte-Thérèse

La rue Sainte-Thérèse est plutôt encore sur le papier. Lorsqu'elle sera entièrement ouverte elle conduira de l'avenue Mont-Marie à la rue Saint-Georges.

Les autorités du Collège ont voulu, en donnant ce nom à une rue ouverte sur leurs terrains, honorer la grande sainte si célèbre dans le monde catholique par ses ouvrages spirituels.

La rue de Salaberry

Tout comme la vieille capitale, la cité de Lévis possède son avenue ou sa rue de Salaberry. La différence, toutefois, est assez prononcée entre les deux rues.

La rue de Salaberry, à Québec, est large, plantée de beaux arbres et bordée de jolies résidences. La rue de Salaberry, à Lévis, part de la rue Saint-Georges et va dans la direction du sud. Elle ne compte que deux maisons.

La rue de Salaberry rappelle le souvenir de Charles-Michel de Salaberry, le héros de Châteauguay.

La rue Samson

La rue Samson conduit de la rue Saint-Georges à la rue Blanchet.

C'est le 2 octobre 1882 que la rue Samson fut verbalisée. Le règlement du conseil de ville dit : " Règlement verbalisant le chemin qui se trouve sur le terrain de la partie nord-est du terrain de Laurent Chabot, au sud de l'église, adjoignant la rue Saint-Joseph (aujourd'hui rue Blanchet) au nord, et au sud, la rue Saint-Georges. "

M. Chabot fit nommer la rue qu'on ouvrait sur son terrain rue Samson en l'honneur de sa femme, née Marie-Louise Samson. Mme Chabot décéda à Lévis le 12 novembre 1881, à l'âge de 74 ans.

La rue Sauvageau

La rue Sauvageau fut tracée et ouverte sur les terrains du collège de Lévis et c'est par reconnaissance pour son deuxième supérieur, l'abbé Georges-Éric Sauvageau, que le Collège lui a donné ce nom.

L'abbé Sauvageau fut vicaire à Notre-Dame de Lévis de 1865 à 1866. En 1874, après avoir exercé le ministère dans deux ou trois paroisses, il acceptait l'invitation de Mgr Déziel de consacrer sa vie au collège de Lévis. Il fut d'abord directeur, puis vice-supérieur et enfin supérieur.

L'abbé Georges-Éric Sauvageau décéda à l'Hôpital général de Québec, où la maladie le força à se retirer, le 2 novembre 1883.

L'abbé Sauvageau fut d'abord inhumé au cimetière Mont-Marie dans un terrain donné par la Fabrique au Collège pour y inhumer ses prêtres. Il repose maintenant dans le petit cimetière du Collège, presque au milieu de la grande cour où les élèves qu'il aimait tant prennent leurs ébats.

La côte Shaw

La côte Shaw conduit de la côte Davidson à la rue Saint-Georges.

Le 14 septembre 1865, un certain nombre de contribuables informaient le conseil de ville que M. Peter Arnold Shaw venait d'ouvrir une rue ou côte sur ses terrains, parallèle à la côte du Passage, et ils lui demandaient de la rendre publique.

Le conseil de ville, qui n'était pas pressé, attendit près de cinq ans avant de se rendre à la demande de ces contribuables.

Le 13 février 1871, le conseil de ville verbalisait la partie supérieure de la côte Shaw, à partir de la rue Saint-Georges jusqu'à la rue Saint-Louis, et lui donnait le nom du généreux donateur du terrain. La partie inférieure de la côte Shaw fut verbalisée un peu plus tard.

La rue du Silence

La rue du Silence relie la rue Fraser à la rue Wolfe.

Cette rue a été longtemps sans aucune habitation. N'aurait-elle pas reçu ce nom parce que tout y était silencieux ?

La côte Tibbitts

La côte Tibbitts a emprunté son nom de M. James Tibbitts, un citoyen entreprenant, qui, avant même la fondation de Lévis, avait établi non loin de la côte qui conserve son souvenir, un chantier pour la construction des navires et une fonderie qui eut son heure de vogue. Cet établissement, qui employait bon nombre de pères de famille, fut détruit par le feu le 5 janvier 1857. M. Tibbitts perdit dans cet incendie plus de 5000 louis. Il ne reconstruisit pas sa fonderie mais tourna son activité vers les bateaux qu'il avait construit pour la traversée entre Québec et Lévis. Ces bateaux mus par la vapeur donnèrent joliment d'ennuis au conseil de ville de Québec qui voulait laisser *prendre* le pont entre les deux rives, en hiver. M. Tibbitts qui avait construit ses bateaux pour les faire marcher hiver comme été s'avisa de tenir tête au conseil de ville de Québec et il n'y réussit pas trop mal.

M. Tibbitts décéda le 26 mars 1890, à l'âge respecté de 86 ans.

La rue Verdun

La rue Verdun va de la rue Saint-Georges dans la direction du nord.

C'est lors de la grande guerre et pour perpétuer dans les mémoires lévisiennes l'héroïque résistance de la forteresse de Verdun aux armées allemandes que ce nom fut donné à une rue de la haute-ville.

La rue Victoria

La rue Victoria est cette rue qui conduit de l'extrémité nord-est de la rue Wolfe à la rue Fraser.

La rue Victoria fut verbalisée et déclarée rue publique le 12 novembre 1894. Elle fut nommée rue Victoria en l'honneur de la reine Victoria d'Angleterre, alors glorieusement régnante.

Le duc de Kent, père de la reine Victoria, pendant son séjour de quatre années à Québec, avait bien des fois traversé le Saint-Laurent pour faire la chasse dans les bois alors si giboyeux de Lévis. Le conseil de ville de Lévis, en honorant la souveraine, voulait aussi commémorer le souvenir de son père.

La rue Wolfe

La rue Wolfe rappelle le souvenir du général anglais James Wolfe, tué sur les Plaines d'Abraham, à Québec, le 13 septembre 1759.

C'est le seigneur de Lauzon, John Caldwell, qui nomma ainsi cette rue un peu après 1818.

Dès la deuxième séance du conseil de ville de Lévis, le 14 octobre 1861, M. le conseiller François-Xavier Lemieux, appuyé par M. le conseiller Jacques Jobin, proposait que la rue Wolfe fut appelée à l'avenir rue Sainte-Anne, depuis la côte du Passage jusqu'au chemin Fraser. M. le conseiller Horatio-Nelson Patton proposa en amendement que le nom de Wolfe fut laissé à la rue Wolfe. Il ne trouva personne pour l'appuyer: la motion principale fut donc adoptée.

Chose assez curieuse, il n'appert pas que cette motion fut mise à effet car la rue Wolfe continua comme de plus belle à porter ce nom.

P.-G. R.

COMMENÇONS LA SEMAINE

En ce "temps des fêtes", il se chantera encore plusieurs des chansons bachiques qui furent populaires dans le Canada français, mais que l'oubli enveloppe tour à tour et à jamais. Oh! ces chansons gaies, comme elles étaient nombreuses. Il faudrait un bien gros livre pour rappeler toutes celles qui amusèrent nos pères.

On me pardonnera d'ajouter ici, que les Canadiens d'autrefois ne furent pas plus intempérants que les autres races. Seulement, ils étaient bruyants, ils aimaient beaucoup à chanter le vin, même quand ils n'en buvaient guère. En vérité, ils se grisèrent plus de paroles que de liqueurs et pour chaque verre qui se dégustait, on chantait probablement cinq fois autant de chansons. De là l'énorme floraison que tous les folkloristes ont constatée.

Celle dont je veux vous donner les couplets se chantait fréquemment dans ma jeunesse, même par des gens qui ne "prenaient pas un coup" et sur un air plus attrayant que celui de la vieille France.

Je la signale particulièrement parce qu'elle est très ancienne; parce qu'elle remonte à Louis XIV, si l'on en croit une notice qui se trouve dans un des quatre volumes: *Chants et chansons populaires de la France avec texte, musique et illustrations*, publiés vers 1850, puisque l'auteur des lignes qui vont suivre était Théophile Marion du Mersan, vaudevilliste et numismate, né en 1780 et mort en 1840.

"L'auteur de *Commençons la semaine*, dit Du Mersan, est inconnu.

"Elle a une allure bourgeoise et sans façon, qui sent son bon vieux temps; mais si elle rime mal on ne peut pas dire qu'elle n'a ni rime ni raison. Elle est une profession épicurienne d'un vrai sans-souci. Cette chanson est très ancienne puisqu'on parle du receveur des tailles. La taille était l'imposition levée au nom du Roi sur le peuple et les roturiers, elle ne fut abolie que sous le commencement du règne de Louis XVI, avec la Corvée, et les Jurandes, sous le ministère de Turgot..... Elle paraît avoir été faite sous Louis XV et ne peut pas remonter plus haut que le règne de Louis XIV, puisque l'on y parle de Baréne qui est mort en 1703".

Entre les six ou sept versions que j'ai recueillies, je reproduis la plus ancienne, celle que fredonnait mon oncle vers 1880. Elle est d'ailleurs quasi identique à la version française de 1850.

— 1 —

Commençons la semaine,
Qu'en dis-tu cher voisin ?
Commençons par le vin,
Nous finirons de même.

Refrain

Vaut bien mieux, moins d'argent,
Chanter, danser, rire et boire,
Vaut bien mieux, moins d'argent,
Rire et boire plus souvent.

— 2 —

Le receveur de taille
Dit qu'il vendra mon lit,
Je me moque de lui
Je couch'rai sur la paille.

— 3 —

Si ta femm' te querelle,
Dis-lui pour l'apaiser
Que tu veux te griser
Pour la trouver plus belle.

— 4 —

On veut me faire accroire
Que je mange mon bien
Mais on se trompe bien,
Je ne fais que le boire.

— 5 —

Au compte de Barène,
Je n'aurai rien perdu !
Je suis venu tout nu,
Je m'en irai de même.

Providence Divine!
Qui veillez sur mes jours
Conservez-moi toujours
La cave et la cuisine.

* * *

Ne nous en formalisons pas, ce n'est qu'une chanson de bon vivant, "occasionnel" qui exagère quelque peu, comme font tous les Latins.

Hors la religion, hors le travail ardu, l'habitant du Canada, comme le paysan d'outre-mer, n'avait qu'un attrait, je dirais qu'une satisfaction: la cave et la cuisine.

Pourquoi leur en voudrait-on à ces honnêtes gens? Ils n'avaient ni gramophone, ni cinéma, ni radio...

E.-Z. MASSICOTTE

PLACIDE GAUDET

Placide Gaudet, fils de Placide-F. Gaudet et de Marie Vienneau, naquit à Dupuis Corner, paroisse du Cap-Pelé, le 19 novembre 1850. Il fut professeur et journaliste pendant dix-huit ans, puis entra aux département des Archives, à Ottawa, en qualité de généalogiste acadien. Il y demeura vingt-cinq ans. Il se retira ensuite à Shédiac où il est décédé le 9 novembre 1930, à l'âge de tout près de quatre-vingt ans.

Nous avons de M. Gaudet *Généalogies des familles acadiennes*, publié dans le Rapport des Archives canadiennes de 1905; *Le Grand Déplacement*, publié en 1922 et des centaines d'articles généalogiques disséminés dans les journaux canadiens et acadiens. Les différents *Rapports des Archives Canadiennes* contiennent, en outre, bon nombre de documents inédits recueillis par M. Gaudet, tous se rapportant à l'histoire de l'Acadie ou à la généalogie des familles acadiennes.

Dans le *Daily Times*, de Shédiac, au lendemain de la mort du vieux chercheur, le docteur J.-C. Webster, a rendu hommage à la science et au travail de M. Gaudet.

A PROPOS DE L'HISTOIRE DE LA NOUVELLE-
FRANCE DU R. P. DE CHARLEVOIX

—
Lettre du ministre au R. P. de Charlevoix
—

A Versailles, le 12 avril 1729

J'ay vu, mon R. P., par la lettre que vous m'avez écrit le premier de ce mois que vous estes chargé d'écrire l'histoire de St-Domingue sur des mémoires qui vous ont esté envoyés. Je seray bien aise de contribuer à l'utilité de cet ouvrage, et vous trouverés cy-joint la lettre que j'écris à M. de Clairambault de vous laisser prendre des copies des mémoires et plans qui sont au depost de la marine et qui pourront vous estre utiles tant pour cette histoire que pour celle du Canada.

Lorsque quelqu'un de ces ouvrages sera en estat d'estre imprimé vous aurés agréable de me le communiquer.

A l'égard de l'histoire naturelle de ces colonies, je vous procureray avec plaisir tout ce qui pourra dépendre de moy pour vous mettre en estat d'y travailler avec succès.

* * *

Lettre du ministre à M. de Clairambault, généalogiste

(12 avril 1729)

Le Père de Charlevoix, Monsieur, qui vous remettra cette lettre travaille à l'histoire de St-Domingue et à celle du Canada, vous aurés agréable de luy communiquer les mémoires et plans qui sont à ce depost concernant ces colonies et de luy laisser prendre des copies de ceux dont il aura besoin, le tout sans déplacer.

* * *

Lettre du ministre à M. de la Blandinière

A Versailles, le 15 7bre 1729

Le Père de Charlevoix, Monsieur, a besoin de quelques plans qui sont au depost pour l'histoire de St-Domingue et du Canada auxquelles il travaille. Je vous prie de luy laisser prendre communication de ceux qu'il demandera, et comme il ne convient point d'en déplacer aucun, vous luy laisserés la

liberté de faire faire des copies au deposit de ceux qui luy seront nécessaires par un dessinateur qu'il en chargera.

* * *

Lettre du ministre à M. de Clairambault

J'ay receu la lettre que vous m'avez écrit le 3 de ce mois avec celle que je vous avois renvoyé du P. Charlevoix qui demandoit la permission d'emporter des papiers qui sont au deposit de la marine dont il peut avoir besoin pour les ouvrages auxquels il travaille. J'approuve les raisons que vous me marqués qu'il y a de ne point laisser tirer aucun des papiers du deposit. Vous vs. renfermerés, s'il vous plait, à luy faire donner communication de ceux ql. demandera sans rien déplacer.

* * *

Lettre du ministre au R. P. de Charlevoix

J'ay receu, M. R. P., la lettre que vous m'avez écrit le 30 du mois dernier.

Je suis bien fâché de ne pouvoir pas vous permettre d'emporter du deposit des papiers de la marine ceux dont vous pouvés avoir besoin concernant le Canada et St-Dominique, mais il est de conséquence de n'en point déplacer aucun. M. de Clairambault vous laissera prendre communication au deposit de ceux que vous demanderés c'est tout ce que je puis faire.

A l'égard du deposit des plans, j'écris à Mr de la Blandinière de laisser copier ceux dont vous pouvés avoir besoin, par le dessinateur que vous en chargerés, vous trouverés cy-joint ma lettre (1).

LES HEROS IGNORES

L'histoire raconte les hauts faits et néglige le grain de sable; l'oeil fixé sur les aigles, elle ne voit pas les nids dans les sillons; elle dore le casque du grand capitaine, mais elle oublie le conscrit; même dans notre histoire, qui rend si pleinement justice à tous les grands noms, que de héros ignorés!

Alphonse Lusignan

(1) Archives de la province de Québec.

JACQUES PHILIPPE LIENARD DE BEAUJEU

Mgr Tanguay, l'abbé Daniel et le *B. R. H.*, dans la liste des protonotaires de Montréal, (XXIX, 326) ont ignoré la date et le lieu de sa naissance.

Mais le monument funéraire, élevé à sa mémoire dans le cimetière de N.-D.-des-Neiges (no 37, section N) élucide le point :

“ A la Mémoire de feu
l'Honorable Jacques Philippe
Ignace Villemonble Liénard
Saveuse de Beaujeu,
né à l'Isle aux Grues, Québec, le
20 janvier 1772 et mort à Montréal
du Choléra Asiastique le 19 juin 1832,
de son vivant Seigneur des Seigneuries
de Soulanges et de Nouvelle Longueuil,
propriétaire d'une partie du
Township de Newton et autres lieux,
Membre du Conseil Législatif
de cette Province, etc, etc, etc.

“ Il fut bon père, bon époux, ami fidèle, citoyen zélé, et dévoué d'une manière spéciale à l'intérêt de la royauté, indépendant des intrigues, ferme appui de la religion de ses pères qu'il respectait, et faisait honneur par sa conduite sans reproche.

“ Ce bien faible monument lui a été érigé par sa veuve (1) à qui il fut trop promptement enlevé et qui n'oubliera jamais sa mémoire. ”

Le monument fut d'abord élevé dans le cimetière de la Côte S.-Antoine, où il devait faire belle figure, au point de vue architectural et sculptural. En 1855, il fut transporté dans le cimetière de N.-D.-des-Neiges. Formé d'une première et deuxième base, fût, chapiteau, plinthe, colonne et couronnement, il s'élève à quinze pieds de hauteur, et est entouré d'une grille en fer forgé. L'épithaphe couvre toute une face du fût, et la colonne est ornée des armoiries de la famille, surmontée d'une couronne comtale.

(1) Catherine Chaussegros de Léry.

Ces armoiries, sculptées sur le monument d'un de Beaujeu, et correspondantes à celles données par M. Daniel dans *Nos Gloires Nationales* à l'article de cette famille, sont tout-à-fait différentes de celles du *Mémorial du Canada-Français*, attribuées à la même famille.

Ce dernier donne le lion au lambel etc, quand M. Daniel et le monument donnent: écartelé au 1 et 4... au chevron... sur monté de deux aigles... naissants et en pointe d'un léopard... naissant; au 2 et 3... aux trois besants... à la bordure de denticules. Malheureusement, ni l'un ni l'autre ne donnent la couleur de l'écu et de la plupart des meubles.

Les besants, ordinairement pleins, qui pourraient ou sembleraient en être dans les armoiries de Daniel, semblent être des roues à six raies, et bien caractérisées, sur le monument de Beaujeu.

Prière aux historiens et aux héraldistes de résoudre le cas.

O. LAPALICE

LETTRE DU MINISTRE A M. DE LA TOUR PERE

A Versailles, le 14 juin 1729.

J'ay receu, Monsieur, la lettre que vous m'avés écrit le 11 du mois dernier.

J'ay procuré avec bien du plaisir à Mr votre fils sur les bons témoignages qui m'ont esté rendus de sa conduite et de sa capacité la place de doyen de l'église cathédrale de Québec, et depuis Sa Mté a bien voulu luy accorder aussy celle de Coner Clerc au Conel supeur de cette ville; ces deux dignités le mettront en estat de rendre des services utiles à la colonie. Je souhaite que cela puisse contribuer à adoucir la peine que vous ressentés en vous séparant de luy. Je seray toujours très disposé à luy procurer des grâces de Sa Mté lorsque l'occasion s'en présentera (1).

(1) Archives de la province de Québec.

AVANT LA CAPITULATION DE MONTREAL

Les Anglais, en 1760, connaissaient la ville de Montréal comme s'ils l'eussent habitée; ils en avaient les plans détaillés aussi exacts que ceux que pouvaient posséder l'état-major des troupes de la Nouvelle-France. Mieux encore, les futurs conquérants les avaient en partie publiés à Londres, en 1758 et 1759. (Voir notre Inventaire des cartes et plans de Montréal dans le *B. R. H.* de 1914, p. 36, nos. 34 et 35.)

Pour défendre la ville fondée par Maisonneuve, Lévis avait environ 3,700 soldats et peut-être une couple de mille Canadiens enrôlés à la hâte et d'âges très variés. La population même de la ville ne devait pas dépasser 4,000 âmes.

Contre cette ville mal fortifiée, défendue par une petite armée, habitée par une population affamée, les conquérants se présentaient sur trois points différents avec un effectif global de 18 à 20,000 hommes.

Non contents de leur supériorité triplement numérique, les Anglais s'étaient adjoint un service d'espionnage permanent. Nous en avons la preuve dans ce passage du mémoire excellent et précis qui est intitulé *Voyage au Canada . . . depuis 1751 à 1761*, signé par J. C. B., publié par l'abbé H.-R. Casgrain en 1887 et qu'il attribue de concert avec l'abbé Hospice Verreau au sieur de Bonnefons.

Laissons la . . . plume à l'auteur J. C. B.

“Je cite ici une anecdote arrivée avant la prise de Montréal. Il y avait cinq jours que le général Murray était avec sa flotte, monté de Québec et en présence ou à la vue de Montréal; il attendait avec impatience l'armée du général Amherst lorsqu'il prit le parti de lui envoyer un espion qui était un Canadien, homme d'assez mauvaise figure et qui plus est contrefait, ce qui est contre l'ordinaire des habitants du pays généralement bien faits. Cet homme se présenta seul dans un petit canot au camp des Français établi à une demi-lieue de la ville; il s'arrêta à une tente, demanda à manger, fit plusieurs questions et entre autres s'informa de combien d'hommes l'armée française pouvait être composée; son air et ses questions donnèrent du soupçon aux soldats auxquels il s'adressa et comme ils ne le satisfirent pas, il passa à une autre tente où il ne fut pas plus satisfait, enfin, il alla à une troisième où il fit les mêmes questions. Un soldat qui l'avait

suivi par soupçon lui ayant entendu faire les mêmes demandes en avertit aussitôt son sergent qui interrogea cet homme qu'il ne trouva pas régulier dans ses réponses; alors il le fit garder à vue sans qu'il s'en douta et fut de suite en avertir le général Bourlamaque qui fit venir cet homme devant lui, l'interrogea et le soupçonnant être un espion, il le fit fouiller et déshabiller; comme on ne trouva rien dans ses habits, on lui ôta sa chaussure et l'on trouva dans le pied de ses bas deux petites lettres ployées du chausson et sans cachets; le général en prit lecture, c'étaient des invitations du général Amherst pour qu'il se pressa d'avancer pour faire par terre le blocus de la ville, qu'on attendait après lui pour commencer le siège à tel jour et heure indiqués. Sur la vue de cette lettre le général Bourlamaque acquit la conviction de l'espionnage et donna l'ordre de pendre cet homme, ce qui fut exécuté sur le champ". * * *

J'ai cherché vainement à trouver l'acte de sépulture de ce traître, mais je n'ai pu le trouver.

D'ailleurs est-il bon de léguer son nom à la postérité?

E.-Z. MASSICOTTE

NOS MONUMENTS HISTORIQUES

A l'une des dernières séances du Sénat canadien, il a été question des moyens à prendre pour conserver certains monuments historiques d'importance, comme la citadelle et les fortifications de Québec et aussi ce qui reste de l'enceinte fortifiée de Louisbourg.

Il peut paraître à quelques-uns inutile et même ridicule de dépenser une partie du trésor public pour empêcher la détérioration d'anciennes murailles et pour garder debout certains édifices construits sous l'ancien régime. Pourtant, comme l'a fort bien expliqué l'hon. M. Chapais, un de nos historiens les plus estimés, ces monuments d'un autre âge sont évocateurs de glorieux souvenirs. Notre peuple, en les contemplant, se rend mieux compte de l'oeuvre accomplie par ses ancêtres, des difficultés qu'ils durent surmonter. L'esprit qui animait nos pères dans la conquête et la défense du territoire canadien doit nous animer aujourd'hui dans nos entreprises de paix et de développement national, (*La Presse*, 11 juin 1929).

UN CONSEIL DE GUERRE TENU PAR M. DE
LONGUEUIL EN 1700

Conseil tenu par M. de Longueuil, commandant pour le Roi au Détroit, aux quatre nations de son poste, au sujet de la déclaration de la guerre contre l'Anglais.

Avant d'être entré chez moi et vous être placés sur ma natte, vous avez sans doute prévu le sujet pour lequel je vous assemble ?

C'est votre père Onontio qui vous assemble et qui va vous parler par ma bouche ; tout ce que vous allez entendre vient de lui seul ; je ne fais ici que vous répéter ce qu'il m'ordonne de vous dire.

Onontio

J'ai un ennemi, mes enfans, je suis votre père, vous êtes mes enfans, pourrait-il bien se faire que cet ennemi ne fut pas aussi le vôtre ?

Je vous appelle mes enfans, parce que sitôt que j'ai abordé cette terre je vous ai adopté pour tels et cette adoption a été si fort de votre goût que je ne sache pas qu'aucune des nations au delà du grand Lac qu'y ont abordé avant moi ou après, ait pu venir à bout de vous la faire rompre, de mon côté elle n'a été si agréable que rien de tout ce que le malin esprit a pu jeter de semences de discorde, n'a pu m'engager à la dissoudre.

Je me suis toujours persuadé qu'étant votre véritable père, vous aviez pour moi les sentimens qu'inspire cette qualité car dans l'occasion présente, si j'apercevais en vous une conduite qui fut opposée je ne pourrais m'empêcher de croire que ce grand nom de père n'était dans votre bouche qu'une parole en l'air, ne portant avec lui aucune réalité.

Persuadé que je suis de vos dispositions à mon égard, par tout ce qu'une longue expérience m'en a appris, je n'ai pas seulement daigné envoyer à mon fort du Détroit, un petit détachement de mes neveux les Français qui habitent auprès de moi tant j'ay compté sur le coeur et les bras des quatre nations de mes enfans qui y sont établis ; leur voisinage me tranquillise entièrement sur le sort de mes Français. Si l'ennemi jette sur moi son premier feu, je compte uniquement sur vous sans me précautionner.

Que deviendrai-je dans cette conjecture si mes enfans se tiennent simples spectateurs de mon démêlé avec l'Anglais? Cette confiance que j'ay en eux, m'ayant empêché d'envoyer au petit nombre de mes neveux les Français, du Détroit, un secours capable de les défendre de la multitude des ennemis qui les menace causera peut-être leur ruine entière.

Mais que servent ces longs raisonnemens d'un père avec ses enfans? ne leur suffit-il pas de connaître l'ennemi commun, pour qu'ils le cherchent partout? Est-il besoin que le Père fasse des demandes? Non, de vrais enfans savent les prévenir.

C'est dans cette confiance que je vous fais voir la hache que je lève aujourd'hui sur la tête de l'Anglais et que je vous en présente à tous une semblable, persuadé que non seulement vous la prendrez avec ardeur mais même qu'elle ne sera pas oisive un seul moment entre vos mains.

Regardez là? Contemplez la parole qui l'accompagne, vous découvrirez mon coeur au milieu soutenu par les quatre bras invincibles que je me flatte d'avoir en vous au Détroit.

C'est en cet endroit où M. de Longueil se leva pour présenter la hache à chacune des quatre nations et dit:

Mon fils aîné l'Outaouais, c'est à toi le premier à qui je m'adresse. Je sais que tu m'aimes, prends cette hache, sans délibérer, c'est l'unique meuble qui me plaît aujourd'hui.

Pour toi, Huron, pourrais-je douter de ton amour pour moi voyant toutes ces terres jonchées des ossemens de tes guerrier, qui ont toujours couru à mon secours? La hache que je te mets dans les mains en va faire revivre un grand nombre.

Mon fils Pontéouatamis, tu as la docilité en partage et tu ne le cède à aucun de tes frères en amour; armes-toi de cette hache et renouvelle les preuves que tu m'as données de l'un et de l'autre.

Enfin toi, Mississagué, tout éloigné de moi que tu sois, je sais que ton coeur ne s'en est jamais séparé, prends ce fer que je te donne et rougis-le incessamment dans le mauvais sang que je déteste.

Il y a longtems que j'aurais du prendre les armes contre l'ennemi dont je vous parle; mais j'ai voulu user de patience pendant plusieurs années.

L'Anglais a rougi la mer de mon sang; il en a aussi teint bien des terres sans sujet; ma hache n'a point remué, mais aujourd'hui qu'il me pousse à bout par tant de récidives, il faut que je périsse ou que je venge sur lui tout le sang qu'il a tiré de mes veines.

Ce n'est point à Montréal ni dans ces continens que je guide vos premiers pas contre lui; c'est tout auprès de chez vous, où il se produit tranquillement avec ses marchandises depuis quelques années. C'est à la rivière Blanche ou sur la Belle Rivière que je compte que vous irez incessamment le chercher et qu'en faisant main basse sur lui vous enlèverez et partagerez entre vous toutes ses marchandises.

Partez dès maintenant rien ne vous manquera de ce qu'il vout faut pour exterminer cette canaille.

Si l'Anglais vous échappe sur la belle rivière, vous le trouverez un peu plus loin avec son frère la tête plate; c'est dans ce pays où Asaregoa, gouverneur de la Ménade, exerce sur toutes les nations sa tyrannie depuis longtemps.

La tête plate ne m'a point moins offensé que l'Anglais car presque tous les Français que j'avais cru défaits par les Téhicachas depuis quatre ans, n'ont été tués que par ce Tête Plate à qui l'Anglais fournit des armes qui ne vous sont pas moins funestes qu'à moi-même.

Ainsi, servez-vous de cette hache contre l'un et l'autre et si parmi vous il s'en trouve qui n'aient reçu aucune insulte du Tête Plate qu'il sache que cette nation m'a tué et qu'elle ne fait qu'un même coeur avec mon principal ennemi.

Enfin, mes enfans, s'il en est parmi vous qui craignent que je ne fasse ma paix avec l'Anglais, sans les y comprendre qu'ils sachent que je n'en écouterai jamais aucune proposition, que tous ceux de mes enfans qui m'auront (secondé) secourus n'y soient compris, même avant que de rien faire pour moi. Après de telles assurances recevez ma hache et la faite servir jusqu'à ce que je vous dise d'arrêter.

Et vous guerriers à qui je la présente parez-vous dès maintenant de cette vive couleur que je vous donne et qui n'est autre que celle du sang. Chargez vos calumets de ce tabac, dont la fumée réjouit l'esprit; avalez une goutte de cette liqueur qui anime le courage de la jeunesse et qui même le rent à la vieillesse la plus caduque.

La hache fut acceptée avec les cérémonies ordinaires, un chef de guerre Outaouais chanta pour M. de Longueuil; chaque nation fit chanter alternativement ses chefs de guerre et ses guerriers et tout se passa avec des démonstrations les plus capables de prouver la sincérité de leurs sentimens.

Après le discours fini Quinonsaquy se leva, détacha le collier de guerre et s'adressant aux Pontéouatamis, sauteurs et Outaouais leur dit, mes frères comme il n'est pas possible de couper ce collier, pour que nous en ayons chacun un morceau, je pense que vous ne me désapprouverez pas si je le remets tout entier à nos frères les Hurons. C'est à toi, Safétaretsy, à qui je le remets. Prends ce collier et sois en le gardien.

Les Hurons après s'être consultés, remercièrent Quinonsaquy de sa politesse et lui rendirent le collier, en lui disant qu'ils le savaient en sureté entre ses mains; à quoy, Quinonsaquy repliqua par une chanson de guerre dans laquelle il se liait de ce collier lui et tout son village et après cette cérémonie, le reportât aux Hurons.

Safétaretsy, leur roi, le reçut, le mit à son col et dit à toutes les nations que puisqu'elles l'en faisaient gardien, il se faisait fort de leur représenter ce collier toutes les fois qu'elles voudraient le suivre pour aller frapper sur l'anglais (1).

PRÉSERVONS NOS RELIQUES

Préservons avec soin les quelques reliques qui rappellent aux générations actuelles les événements principaux des premiers temps de la Nouvelle-France. Dans notre province, une commission spéciale s'occupe de photographier les monuments et les sites qui présentent un intérêt historique. On a formé ainsi déjà plusieurs albums des plus intéressants publiés sous l'autorité du gouvernement de Québec et sous la direction avertie de spécialistes de notre histoire, comme M. Pierre-Georges Roy, archiviste de la province. Mais, là où on le peut, il faut aller plus loin; il faut tâcher de conserver intégralement ces "témoins" de l'histoire coloniale canadienne. Ce n'est pas là de l'argent perdu, (*La Presse*, 11 juin 1929).

(1) Archives de la province de Québec.

COMMENT ON DISPOSAIT DES ENFANTS DU ROI

Comment disposait-on des enfants nés hors mariage ou de parents inconnus sous le régime français?

Leur nombre fut-il considérable? Pourquoi les nommait-on parfois les enfants du roi?

La réponse à ces questions nous a fait faire diverses recherches dont voici le résultat.

L'abbé Ferland pour démontrer la moralité de nos ancêtres, écrivait jadis ce qui suit:

"A l'appui des témoignages rendus à la pureté des mœurs de nos ancêtres, nous citerons une autorité qui ne peut être soupçonnée de flatterie: ce sont les registres mêmes où furent inscrits presque tous les baptêmes qui se firent dans le gouvernement de Québec jusque vers l'année 1672. Sur six cent soixante-quatorze enfants qui furent baptisés, depuis l'année 1621 inclusivement, jusqu'à l'année 1661 exclusivement, on ne compte qu'un seul enfant illégitime.

"Depuis 1661 jusqu'à 1690, on rencontre le nom d'un seul autre enfant né de parents inconnus. En sorte que, dans l'espace de soixante-neuf ans, au milieu d'une population composée de militaires, de marins, de voyageurs, de nouveaux colons, deux enfants seulement sont nés hors du légitime mariage des parents." (Ferland, *Histoire du Canada*, II, 14.)

* * *

A Montréal, la situation fut à peu près la même, si nous en jugeons par les registres de la paroisse Notre-Dame, la première de l'île, toujours la plus importante et longtemps la plus étendue même après avoir été démembrée, puisqu'elle touchait aux paroisses de Lachine, Saint-Laurent, Sault-au-Récollet et Longue-Pointe.

Son territoire comprenait la ville de Montréal et ses faubourgs ainsi que des terres en culture.

En ce coin du pays où la vie fut toujours active, où il y eut comme à Québec, des militaires en garnison ou de passage, où il y eut surtout une population flottante, parfois considérable, de voyageurs, de coureurs de bois et de marchands forains, on constate pareillement que le libertinage y fut restreint.

Ainsi, on ne relève aucun baptême d'enfant né hors mariage de 1642 à 1685, soit en 43 ans.

En 1686, on compte trois naissances d'enfants illégitimes. En deux cas, contrairement à la coutume, le père est nommé. L'une de ces naissances donna lieu à un procès retentissant qui dura deux ans au moins et mit aux prises quelques-unes des familles de la meilleure société du pays.

A partir de 1686 les naissances d'illégitimes augmentent graduellement, suivant pour ainsi dire une progression analogue à celle de la population de la ville.

Voici le tableau de cette natalité de 1686 à 1760 :

1686-1700..	11
1701-1710..	13
1711-1720..	22
1721-1730..	46
1731-1740..	81
1741-1750..	182
1751-1760..	263

Total..618 (1)

Nous n'avons pas tenu compte dans cette statistique des enfants qui moururent avant d'avoir reçu le baptême. Il y en a. D'autre part, il faudrait déduire le nombre des enfants nés ailleurs, et que l'on fit baptiser à Montréal. En autant que nous en avons pu juger, les chiffres s'équivalent.

A Laprairie, paroisse rurale au sud du fleuve, où stationna presque toujours une garnison, on compte à peine douze naissances d'illégitimes de 1702 à 1760, inclusivement.

Passons maintenant à l'objet de cet article : Qui prenait soin des enfants trouvés ?

Il semble que plusieurs furent élevés discrètement par les familles concernées ou par des nourrices domiciliées dans les campagnes environnantes.

A Montréal, il arriva parfois que l'on voulut s'en débarrasser de façon dramatique. Nous en avons donné un exemple dans le *B. R. H.* de 1919 (p. 278), alors qu'à une heu-

(1) Les prénoms donnés à ces nouveaux-nés sont fort ordinaires, il y en a cependant de singuliers tels : Bonaventure (6) ; Félicité (3) ; Félix (2) ; Joseph Sanspitié ; Procope ; Barnabas, etc.

re du matin, le 3 juin 1705, un inconnu frappe à la porte du logement de la vieille demoiselle de Roybon d'Alonne, rue Saint-Vincent, lui remet une somme d'argent, puis un enfant qu'il ordonne de faire baptiser et recommande le grand secret.

Les autorités religieuses et civiles cherchèrent à connaître le messenger, et qui pouvait être le père et la mère du nouveau-né, mais on ne put percer le mystère.

* * *

Après 1700, il semble que les autorités civiles acceptent volontiers de placer les illégitimes lorsque personne ne les adopte par charité.

C'est ainsi que nous voyons dans le greffe du notaire Adhémar, à la date du 9 mars 1709, que le procureur du roi, Pierre Raimbault, charge Jacques Séguin et sa femme Marie Badet d'élever un enfant trouvé François de Boisguibert, né le 26 novembre 1707. Le dit Séguin devra le garder jusqu'à l'âge de 18 ans et le traiter comme son propre rejeton. Pour ce, l'officier de justice lui paye la somme de 80 livres.

Mais on jugera mieux des conditions des marchés de ce genre par le texte d'un de ces contrats dont nous ne retranchons que les redites.

“ Marché d'un enfant trouvé nommé Joseph, par M. Raimbault à Jean Brau dit Pomainville et sa femme, le 23 mai 1726.

“ Pardevant le notaire royal de l'île de Montréal en la Nouvelle-France, résidant à Ville-Marie, soussigné, furent présens Me Pierre Raimbault, conseiller du Roy et son procureur au siège de la Jurisdiction Royale de Montréal d'une part, et Jean Brau dit Pomainville, habitant de la paroisse de Lachine et Elizabeth Brunet, sa femme, de présent en cette ville, d'autre part; lesquelles parties ont fait ensemble les conventions et marché qui suit: Scavoir que mon dit sieur Raimbault a présentement baillé et mis en mains dudit Pomainville et de sa femme, un enfant trouvé nommé Joseph, âgé d'environ six mois qu'ils ont reconnu avoir reçu par les mains du nommé Beauvais, de la Coste des Vertus, promis et promettent solidairement, l'un pour l'autre, d'en avoir soin, de le nourrir et entretenir tant en santé qu'en maladie, de l'élever et l'instruire selon la religion catholique apostoli-

que et romaine et de le traiter doucement comme il appartient et du mieux qu'il leur sera possible et comme ils feroient ou pourroient faire à un de leurs enfans au moins jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de vingt ans, pendant lequel tems ils lui apprendront à travailler et le mettre en estat de gagner honnêtement sa vie, et ce, moyennant la somme de quatre-vingt livres de France que led Pomainville et lad. Brunet reconnoissent avoir reçu comptant de monsieur Cugnet directeur, receveur général du Sieur son Commis en cette ville et dont ils se sont contentés à la charge que le dit Joseph sera tenu de travailler de son pouvoir au profit des dits Pomainville et sa femme, lorsqu'il sera en âge de le faire, en leur obéissant en tout ce qu'ils luy commanderont de licite et honneste pendant le susdit tems sans pouvoir prétendre aucuns gages ni salaires, ni restitution de la somme cy-dessus déclarée, ni pouvoir quitter ledit Pomainville et sa femme pour demeurer ailleurs, lequel ils pourroient retirer d'où il seroit, comme un père et une mère feroient pour leurs propres enfans, car ainsi, &c. Fait et passé au dit Ville-Marie, étude dudit no're l'an mil sept cent vingt-six, le vingt-troisième may aprez midy, en présence des sieurs Charles Hery et Jean-Baptiste Serignac, témoins demeurants audit Ville-Marie qui ont avec mon dit Sr Raimbault et notaire signé, le dit Pomainville et ladite Brunet ayant déclaré ne le scavoir, de ce interpellé aprez lecture faite, suivant l'ordonnance.

hery

P. Raimbault

David

Serignac

No're royal

Il existe plusieurs de ces contrats à Montréal.

Les abandonnés n'étaient cependant pas traités autrement que les enfans légitimes. Ceux-ci, dans bien des cas, subissaient le même sort que ceux-là. Les orphelins, les petits pauvres de familles nombreuses étaient souvent engagés dans les âges tendres (entre 2 à 14 ans) et pour de longues périodes, ainsi que nous l'avons signalé dans notre article sur "Le travail des enfans à Montréal, au XVIIe siècle". (*B. R. H.* 1916, p. 57.)

* * *

On a remarqué, dans les exemples ci-dessus, que les illégitimes ne trouvaient preneurs qu'après quelques mois.

Qui en avait eu soin auparavant? Des nourrices choisies par les autorités, comme le fait voir une ordonnance de l'intendant Hocquart (9 juin 1736) et qui fixe à sept livres par mois le salaire de ces femmes.

Parce que les enfants sans parents étaient élevés aux frais de la caisse royale, on prit vite l'habitude de les appeler "les enfants du roi".

Cette expression était couramment employée, car nous lisons dans le registre de la paroisse Saint-Laurent (5 décembre 1759), "sépulture de Jean-Baptiste, *enfant du Roy*, âgé de six ans".

* * *

A Québec, les enfants nés de parents inconnus trouvaient asile chez un fonctionnaire judiciaire comme le démontre le *Voyage au Canada* attribué au sieur Bonnefons (p. 34):

"A Québec en 1751. Description de la ville..."

"Après l'intendance et du même côté, est la maison du lieutenant du Roi. C'est dans cette maison qu'on dépose ordinairement les enfants nouveaux-nés, que le libertinage abandonne et que l'humanité accueille sous le nom d'enfants trouvés; ils sont élevés à la campagne jusqu'à ce qu'ils soient en âge de gagner leur vie, ou qu'ils aient été adoptés; ce qui arrive presque toujours dans ce pays, où les habitants sont naturellement humains et hospitaliers. Après *cet hospice* on entre dans la campagne".

* * *

Une petite brochure anonyme, publiée en 1921, à l'occasion du 150^e anniversaire du décès de la vénérable fondatrice de la communauté des Soeurs Grises, nous assure que ce fut en 1754 que Mère d'Youville commença à recueillir les enfants naturels. A cette époque, écrit l'abbé Montgolfier, le nombre de ces malheureux s'était accru avec la misère et les autres désordres, conséquence de la guerre. "On vit, dit cet éminent sulpicien, de ces frêles créatures exposées dans les rues et les carrefours de la ville, ou abandonnées sur les grands chemins et livrées sans pitié aux injures des saisons"... (1)

(2) De là vint que l'on donna officiellement le nom de *rue des Enfants trouvés*, à la voie qui longeait l'Hospice des Soeurs grises et qui forme de nos jours, la partie sud de la place Youville.

Lors de la mort de Mère d'Youville, en 1771, 328 abandonnés avaient pu profiter de " son oeuvre de miséricorde ".

Evidemment, l'hospitalisation des enfants du roi n'empêcha pas l'autorité judiciaire de les confier aux familles qui désiraient en élever, car nous en avons des preuves dans les archives notariales jusqu'à la fin du régime français.

E.-Z. MASSICOTTE

LE SIEUR DES CHAMPS DE LA BOUTEILLERIE

Il a été question de Jean-Baptiste-François des Champs de la Bouteillerie dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, au volume XII, pp. 75, 112, et au volume XV, p. 58.

Feu M. Benjamin Sulte a paru douter quelque part de la noblesse du sieur des Champs de la Bouteillerie, qui fut le premier ancêtre canadien des des Champs de Boishébert.

L'extrait suivant des *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Dieppe* par Michel-Claude Guibert, qui fut presque le contemporain du sieur des Champs de la Bouteillerie, dit formellement qu'il était gentilhomme.

Nous citons :

" Vers le commencement de 1670, plusieurs navires sortirent de ce port (Dieppe) pour différents voyages. Le *Saint-Jean-Baptiste* alla en Canada, d'où il revint le 1er décembre de la même année.

" Sur la fin du mois de juin 1671, le navire le *Saint-Jean-Baptiste*, de trois cents tonneaux, partit encore pour le Canada. Il portait le sieur de la Bouteillerie, jeune gentilhomme du pays de Caux, avec deux charpentiers, deux maçons, quatre manoeuvres pour défricher des terres que le Roy luy avait données jusqu'à la concurrence de mille arpents. Il portait aussi cent hommes, cent vingt filles, cinquante moutons et brebis, dix asnes et asnesses, des draperies, des couvertures et beaucoup d'autres choses pour la vie et usage de l'homme. Ce navire revint le 10 janvier 1672. Il rapportait dix mille livres de peaux de castor, quatre cents peaux d'original, des pierres, du bois, de la poix et beaucoup d'autres choses rares; entre lesquelles il y avait un original vivant, âgé d'environ six mois, un renard, douze grandes outardes qui furent présentées au Roi. "

LA "TRAPPE DE SAINTE-ANNE"

Il y a plus d'un demi-siècle que se passa l'affaire de la "Trappe de Sainte-Anne". Qui se rappelle cet épisode de nos luttes politiques si chaudes d'autrefois? Même chez les vieux les détails de cette aventure électorale doivent être un peu confus. On nous saura peut-être gré de les remettre au jour.

Nous résumons le récit qu'en fit le sénateur Tassé il y a déjà plus de trente ans.

Le 17 septembre 1878, avaient lieu les élections générales pour tout le pays. M. Girouard avait été battu dans le comté de Jacques-Cartier par M. Rodolphe Laflamme. La majorité de M. Laflamme n'était cependant que de quatorze voix.

M. Girouard prenait philosophiquement son parti de son échec, quand, le lendemain, un de ses amis de Sainte-Anne de Bellevue vint lui apprendre qu'il était véritablement l'élu du comté et qu'on lui avait tout simplement volé son élection.

M. Girouard se rendit sur les lieux en toute hâte, et là 44 électeurs déclarèrent sous serment qu'ils avaient voté pour lui au poll No 2. Comme l'on n'avait compté que 14 bulletins pour M. Girouard et 148 pour M. Laflamme, il était facile de voir qu'une fraude avait été commise.

M. Girouard demanda un "décompte" devant un juge. Ce travail fut présidé par le juge McKay et dura quatre jours. M. Cornwallis Monck, fils aîné du juge Monck, un brillant avocat, représenta M. Laflamme devant le juge McKay et opposa une énergique résistance à toutes les prétentions de son adversaire. Le juge proclama à la fin M. Girouard élu par deux voix.

On peut croire à la joie de M. Girouard, qui avait déjà subi trois défaites. Mais tout cela ne lui donnait pas la clef de l'énigme.

Il devait l'avoir quatre semaines plus tard.

M. Girouard rencontre un bon jour un de ses adversaires qui lui dit :

— Je suis un honnête homme. Or je ne puis vous cacher ce que je sais. Une fraude a eu lieu à Sainte-Anne. J'ai en-

tendu dire dans un salon, par une femme que vous connaissez bien, et qui en faisait des gorges chaudes, que la boîte du scrutin a disparu pendant la votation, et que l'on a alors tripoté les bulletins. Interrogez ceux qui vous représentaient au poll, et vous découvrirez le reste.

M. Girouard vit les deux amis qui le représentaient au poll de Sainte-Anne. Effectivement, ils s'étaient absentes du bureau de votation dans le cours de la journée.

M. Girouard leur dit alors :

— Je m'explique tout maintenant. La boîte du scrutin a disparu pendant votre absence du bureau de votation. Je vous avais pourtant bien dit de la surveiller, de ne pas la perdre de vue un seul instant dans la journée. La boîte a été descendue dans la cave et c'est là que la manipulation s'est faite. Vous me dites qu'il y avait un buffet dans le bureau de votation, allez visitez cette armoire, l'on a dû y pratiquer une trappe.

— Fort bien, répondit un des représentants, qui était huissier, je dois faire une saisie chez L., le propriétaire de la maison, et je vais m'assurer du fait.

— C'est cela, ajouta M. Girouard, et ne manquez pas d'amener un témoin avec vous.

Le lendemain, il y avait des courses à Lachine, et comme L. était un amateur de sport, il était absent quand l'huissier et son compagnon se présentèrent à la maison.

La femme de L., qui savait évidemment l'affaire, leur défendit la porte et sortit pour obtenir du renfort. Pendant ce temps-là, les deux hommes ouvraient le buffet et constataient la présence d'une trappe par laquelle la boîte avait dû passer. Le pot aux roses était trouvé!

Les deux hommes dépêchèrent immédiatement un courrier à M. Girouard qui passait la belle saison à Dorval.

M. Girouard se mit en route pour Montréal à bride abattue. Il n'y avait pas une minute à perdre, car il était à craindre que l'on effaçât les traces du crime.

M. Girouard se rendit d'abord chez M. W.-H. Kerr, criminaliste de renom, qui quitta son lit pour préparer l'affidavit nécessaire à un mandat de perquisition. Puis il éveilla le magistrat de police, M. Desnoyers, qui signa le mandat, et le grand-connétable Bissonnette.

Bissonnette, qui prévoyait un coup d'éclat, ordonna immédiatement une voiture pour Sainte-Anne. Près de dix lieues séparent Montréal de Sainte-Anne, et sept heures du matin sonnaient quand le grand-connétable pénétra chez L.

Il était temps, le plancher et le fond du buffet qui pouvaient servir de pièces de conviction étaient disparus. Le même menuisier que l'on avait employé à poser la trappe, se préparait à enlever tout le plancher.

M. Bissonnette retrouva les morceaux dans le hangar, il put les ajuster et refaire la trappe qui avait servi à cette opération. Dans la cave, il recueillit des souches de bulletins, que les conspirateurs avaient négligé d'enlever. Il apporta le tout à Montréal.

Le procès qui s'en suivit débrouilla tous les fils du drame.

Vers quatre heures de l'après-midi, la journée du poll, le sous-officier rapporteur se plaignit d'une violente colique. Quel soulagement lui aurait procuré un peu d'eau de vie ! On sait que la journée d'une élection les buvettes sont fermées. Pas moyen donc de se procurer le breuvage réparateur.

L'un des agents de M. Girouard, dont la maison était dans le voisinage, se sentant pris de compassion, invita le sous-officier rapporteur à venir prendre une "ponce" chez lui.

La plupart des voteurs de ce poll s'étaient acquittés de leur devoir. L'absence du sous-officier rapporteur pendant quelques minutes ne pouvait causer de tort à personne.

En présence des deux représentants de M. Girouard, il déposa la boîte du scrutin dans le buffet qui semblait être là tout exprès, et ferma le meuble à clef.

Puis il se rendit chez le voisin, où un excellent cognac calma comme par enchantement ses douleurs d'entrailles. Évidemment, ce sous-officier rapporteur avait lu le "Malade imaginaire" de Molière !

Pendant ce temps-là le complot s'exécutait. Une ouverture, masquée par une petite porte, avait été pratiquée dans le bas du meuble. Une autre trappe de même grandeur avait été posée à travers le plancher, vis-à-vis, de façon que la boîte put descendre dans la cave où les conjurés devaient la recevoir. Là, ils remplacèrent tous les bulletins marqués pour M.

Girouard, sauf 14, par des bulletins en faveur de M. Laflamme. La boîte fut remise en place, grâce à la même ouverture et le tour était joué quand le sous-officier rapporteur, guéri de sa colique, vint prendre la boîte pour la déposer sur le bureau de votation.

On peut croire à la surprise des agents de M. Girouard quand, au dépouillement du scrutin, ils constatèrent que leur candidat n'avait recueilli que 14 votes, alors que M. Laflamme en comptait 119. Cette paroisse était considérée jusque-là comme le château-fort de M. Girouard.

Il résulta de toutes ces révélations que six individus furent arrêtés comme ayant pris part à la conspiration. Leur procès dura trois semaines et causa une énorme sensation.

Quarante-huit témoins vinrent jurer tour à tour qu'ils avaient voté pour M. Girouard.

Les témoins avaient-ils le droit de révéler leur vote donné au scrutin secret? Ce point, soulevé par la défense, fut décidé affirmativement par le juge. Il fut aussi établi qu'un grand nombre de croix avaient été tracées par la même main.

Quatre des accusés furent trouvés coupables. Deux furent condamnés à \$100 d'amende, un autre à \$200 et le quatrième à \$50.

Ajoutons que l'honorable M. Laflamme n'était pour rien dans cette canaillerie. Il avait été la victime de partisans trop zélés et peu scrupuleux, et cette malheureuse affaire l'ennuya beaucoup.

R. O.

LA FAMILLE PINEAU

La famille Pineau est une des plus anciennes de Rimouski. Le seigneur Lepage, arrivé en 1696, fut le premier colon. Vinrent ensuite St-Laurent en 1696, Gosselin en 1707, Desrosiers en 1718, Gasse en 1724, Pineau en 1730.

Ce premier Pineau venu ici en 1730 s'appelait Jean. Il était fils de Pierre Pineau, de Ste-Anne-de-la-Pérade, lequel était né en France et vint au pays en 1658.

Voici en peu de mots ce que nous savons de ces vieux ancêtres. Pierre Pineau dit La Perle était originaire de la

vieille ville de Mans, capitale de l'ancienne province du Maine, département de la Sarthe. Il fut baptisé le 20 novembre 1625 à St-Ouen du Mans. Voici son extrait de baptême — texte original — trouvé dans les registres de la paroisse de St-Ouen-des-Fossés, une des vingt paroisses de la ville du Mans au dix-septième siècle.

“ Le jeudi 20 novembre 1625 a été baptisé Pierre Pinot not fils de Paschal Pinot le père et Jeanne Martelle la mère le parrain Jean Belot la marraine Françoise Vincende.

Signé P. Mirieult. ”

Ce Pierre Pinot se maria en France en 1658 à Anne Boyer, originaire de St-Nicolas, évêché de La Rochelle, et vint au Canada se fixer à Ste-Anne-de-la-Pérade la même année, car son premier enfant fut baptisé à Trois-Rivières en avril 1659. Il vécut à Ste-Anne jusqu'en 1708, année de son décès. Son épouse Anne Boyer était morte en 1704.

Un de ses fils, Jean, né vers 1670, alla s'établir à St-Thomas de Montmagny où il se maria à Anna Chiasson en 1710. Il vécut là jusqu'en 1730, année de son arrivée à Rimouski avec sa famille. En cette année 1730, il fit baptiser son avant-dernier enfant et maria une fille, l'aînée de ses enfants. Ce Jean Pineau est l'ancêtre de toutes les familles de ce nom de cette partie de la Province, Rimouski et environs.

Certains renseignements, récemment obtenus d'un curé de la ville du Mans nous apprennent que la paroisse de St-Ouen est disparue depuis la révolution française en 1789, elle est englobée dans la paroisse actuelle de la cathédrale St-Julien. A peu de distance de la cathédrale, la rue sur laquelle était située l'église St-Ouen—aujourd'hui disparue—existe encore. Elle portait ce nom jusqu'à, il y a quelques années. Aujourd'hui c'est la rue Francisco Ferrer.

Une remarque sur l'orthographe de ce nom, écrit différemment suivant les familles. Il y a les variations suivantes Pinau, Pinaud, Pinault, Pinot, Pineault, Bineau.

Pour ce qui est de la branche rimouskoise, tous descendent de la même souche, malgré l'épellation différente (1).

DR J. P.

(1) *Le Progrès du Golfe*, 5 décembre 1930.

PIERRE-JOSEPH DE CELORON FILS

“ Aujourd’huy trois frimaire, l’an trois de la république une et indivisible, à l’heure de cinq après midy, étant en l’une des salles publiques de la maison commune de cette municipalité, se sont présentés devant moy Michel-François Dutens, officier public soussigné, le citoyen Pierre-Joseph Céloron le jeune, âgé de quarante sept ans, né à Montréal en Canada, domicilié en cette commune, section de la Belle Fontaine, fils de défunt Pierre-Joseph Céloron et de Catherine Eury, son épouse, d’une part.

Et la citoyenne Catherine-Henriette d’Auvergne, veuve d’Aimé-Louis Vaugelade, officier de santé, âgé de trente-quatre ans, née en cette commune, y demeurante section de la Riche, fille de défunt Thomas-Philippe d’Auvergne et d’Anne Chevalier son épouse, d’autre part,

Lesquelles parties voulant contracter mariage se sont fait assister des citoyens Pierre-Joseph Céloron l’aîné, frère du contractant, âgé de soixante-six ans, demeurant en cette commune, section du Chardonnet ; François-Guillaume Poyard, fabriquant, âgé de trente sept ans, demeurant en cette commune, section de la Riche ; des citoyennes Anne Chevalier, mère de la contractante, demeurante en cette commune, section du Chardonnet et de Marie Devauze, âgée de cinquante sept ans, demeurant en cette commune, dite section du Chardonnet, leurs quatre témoins à ce requis.

Vu par moy les actes de naissance des parties, celui du contractant et un acte de notoriété donné par le juge de paix du canton de l’ouest de cette commune qui constate que le contractant est âgé de quarante sept ans, celui de la contractante du quatorze may mille sept cent soixante, l’acte de décès d’Aimé-Louis Vaugelade, premier mary de la contractante, du vingt huit ventose dernier, et l’acte de publication de leur mariage fait en cette municipalité le premier de ce mois, auquel il ne m’est apparu aucune opposition ;

J’ay donné lecture aux dits contractans, en présence des parens et témoins cy dessus établis, des actes et

pièces cy dessus dattés relatifs à leur état et aux formalitez dudit mariage, après laquelle lecture ledit Pierre-Joseph Céloron a déclaré, prononcé à haute voix, qu'il prend la ditte Catherine-Henriette d'Auvergne en mariage et la ditte Catherine-Henriette d'Auvergne a pareillement déclaré, prononcé à haute voix, qu'elle prend ledit Pierre-Joseph Céloron en mariage.

Et moy, officier public soussigné, ay aussytôt en leur présence, celle des parens et témoins cy-dessus établis, déclaré, prononcé à haute voix, au nom de la loy que lesdits Pierre-Joseph Céloron et Catherine-Henriette d'Auvergne sont unis en mariage et de suite en ay dressé le présent acte. Les contractans, parens et témoins ont signé avec moy."

" Céloron le jeune Catherine henriette Dauvergne
 Anne Chevallier veuve Dauvergne Marie Devauze
 Céloron l'ainé Poyard M. f Dutens
 frs off. public " (1)

LISTE DES PASSAGERS SUR LA FLUTTE DU ROY
 L'ELEPHANT DESTINEE POUR QUEBEC

A Compiègne, le 17 May 1729

Nombre des passagers	Passagers Roués, à fournir à la table du Cape.		Roués, à fournir de l'office du Cape par le munitionnaire.	
	Cape.	de l'office du Cape.	Cape.	lionnaire.
M. L'Évesque de Samos coadjuteur....	1	1	0	0
quatre Éclésiastiques ..	4	4		
un Secrétaire...	1	1		
un Valet de chambre. . .	1		1½	
un Cuisinier	1		1½	
3 laquais.	3			3
M. Hocquart Commre.				
Ordeur.	1	1		
un Secrétaire...	1	1		
une femme de charge ..	1		1½	
un me. d'hostel.	1		1½	
un Valet de chambre. . .	1		1½	

(1) Archives de la province de Québec.

un Cuisinier	1		1½	
un ayde de Cuisine	1		1½	
2 laquais	2			2
M. de Vaudreuil Cava- gnial Major	1	1		
un Valet	1			1
Le Sr de Rigaud Capi- taine	1	1		
un Valet	1	0	0	1
Le Sr. Varin coneur de l'amté. à Québec.	1	1		
Un Valet	1			1
Le Sr Bernard Ecrivain du Roy	1	1		
Mr de la Tour doyen du Chapitre	1	1		
Un Valet	1			1
3 Ecclésiastiques de St- Sulpice	3	3		
3 Ecclésiastiques de Qué- bec	3	3		
2 Jésuittes Missionnaires	2	2		
2 domestiques	2			2
Un Recolet Missionnaire	1	1		
Le Sr fornel chanoine de Québec	1	1		
Le Sr. Daulnay	1			2
le frère Ange	1			1½
Le Pelletier	1			1
François Bessé dit Joli- coeur soldat	1			1
Pierre de Mesme Jdem . .	1			1
	—	—	—	—
	44	23	10½	17½
	—	—	—	—

Fait à Compiègne le 17 May 1729 (1).

(1) Archives de la province de Québec.

INVENTAIRE DES REGISTRES DE L'ETAT CIVIL
DU DISTRICT JUDICIAIRE DE GASPE, DIVI-
SION DE GASPE, CONSERVES A PERCE

—
Catholiques

- Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, 1928 et 1929.
Rivière-à-Claude, 1926 à 1929 incl.
Mission de Claude, 1914.
St-Joachim, 1917 à 1929 incl.
Chandler, 1915 à 1929 incl.
St-Maurice, 1914 à 1929 incl.
Cap-aux-Os, 1895 à 1929 incl.
Cap-Rosiers, 1872 à 1929 incl.
Anse-à-Griffon, 1879 à 1928 incl. (les années 1880,
1881, 1929 manquent).
Ste-Cécile-du-Cl; oydormes, 1874 à 1929 incl.
Rivière-Madeleine, 1874 à 1929 incl. (les années 1874
et 1892 manquent).
Grande-Vallée, 1881 à 1929 incl. (l'année 1908 man-
que).
St-Georges-de-Malbaie, 1871 à 1929 incl.
St-Majorique, 1895 à 1929 incl.
Cap-Chat, 1865 à 1929 incl. (l'année 1869 manque).
Ste-Anne-des-Monts, 1855 à 1929 incl.
Cap-Chat et Ste-Anne, 1818 à 1819 incl.
St-Maxime-de-Mont-Louis, 1868 à 1929 incl.
Rivière-au-Renard, 1855 à 1929 incl.
Gaspé, 1869 à 1929 incl.
Douglastown, 1845 à 1929 incl. (l'année 1846 manque).
Barachois, 1865 à 1929 incl.
Newport, 1869 à 1929 incl.
Percé, 1822 à 1929 incl.
St-Michel-de-Percé (Mission), 1801 à 1843 (copies
dans un seul registre).
Cap-d'Espoir, 1867 à 1929 incl.
Grande-Rivière, 1851 à 1929 incl.
Ste-Adélaïde-de-Pabos, 1864 à 1929 incl.

Protestants

Methodist Church — Gaspé, 1888 à 1907, 1910 et 1911, 1913 à 1915 incl. (les années 1908, 1909 et 1912 manquent).

Methodist Church — Barachois-Malbay, 1877.

Church of England — Percé-Cape-Cove, 1840 à 1842 incl. 1863 à 1929 incl. (les années 1843 à 1862 incl. manquent).

Episcopal Congregation — Percé-Cape-Cove, 1845 à 1862 incl.

Christ Church — Percé, 1824 et 1825.

Weslyan Methodist — Gaspé Bassin et Cap Ozo, 1845 à 1887 incl. 1889 à 1897 incl., 1899 à 1907 incl., 1909 à 1912 incl., 1915, 1917 à 1929 incl. (les années 1888, 1898, 1908, 1913, 1916 manquent).

St. John's Church — Malbay, 1823.

Episcopal Congregation — Malbay, 1851 à 1854 incl., 1861 à 1866 incl., 1868, 1870 à 1888 incl. (les années 1855 à 1860 incl., 1867, 1869 manquent).

Church of England — Malbay & Corner of the Beach, 1889 à 1929 incl.

Episcopal Congregation — Sandy Beach, 1854 à 1881 incl.

Church of England — Sandy Beach, 1882 à 1904 incl., 1915 à 1929 incl. (les années 1905 à 1914 incl. manquent).

Dispersed Protestant Congregation — Gaspé, 1832 à 1845 incl.

Church of England — Gaspé, 1828 à 1833 incl., 1872 à 1929 incl. (les années 1834 à 1871 manquent).

Episcopal Congregation — Gaspé, 1846 à 1870 incl.

Episcopal Mission — Magdalen Islands, Notre-Dame de la Visitation, St-Pierre, 1851 à 1862 incl.

Episcopal Mission — La Péninsule, 1873 à 1895 incl.

Church of England — Péninsule et Petit-Gaspé, 1896 à 1929 incl.

Municipalité de Gaspé, 1929.
